

INTRODUCTION GENERALE

0.1. PROBLEMATIQUE

Par le temps qui court, l'humanité entière aspire au développement avec tous ses attributs positifs. Cependant, nous voulons que tout membre de la collectivité, producteur comme consommateur du produit du développement, appréhende l'évidence selon laquelle il existe une interdépendance de divers variables qui sous tendent ce développement, en l'occurrence l'éducation. Cela voudrait donc dire qu'il est établi une corrélation entre le développement ou la croissance économique et l'éducation.

L'éducation formelle et non formelle, la santé et tous les autres facteurs qui permettent aux individus d'être productifs en milieu professionnel forment les principales composantes du capital humain.¹ Le capital humain est un stock que l'on peut constituer, accumuler et user. Il est immortel et indissociable de la personne qui le détient.

La pensée économique montre que l'éducation a toujours été un thème présent dans les réflexions des économistes. Elle possède des bienfaits qui vont au delà des rendements étroitement économiques. Elle est souvent réputée constituer un bien d'intérêt public auquel, selon la décision d'une société, tous ses membres doivent avoir accès, indépendamment de leur solvabilité.² En butte à des contraintes financières, les pouvoirs publics doivent choisir dans l'affectation des ressources complémentaires, entre la réalisation d'une éducation primaire pour tous et l'élargissement du potentiel du niveau secondaire ou supérieur.³

Depuis toujours, le secteur de l'éducation occupe une place majeure en République Démocratique du Congo car il doit permettre de constituer les

¹ MVUDI MATINGU, « Notes de cours de l'éducation », FASEG, Unikin, 2011-2012, inédit.

² DWIGHT H., Perkins et al, « Economie du développement », 3^e éd. De Boeck, Bruxelles, 2011, p.345.

³ Idem, p.327.

ressources humaines qui seront amenées à prendre part à la vie économique et à la gestion du pays dans le futur. A ce titre l'investissement à l'éducation représente non seulement une condition sine qua non pour le bien-être des individus mais aussi un élément clé pour la reconstruction des institutions politique et administratives, la stimulation de la croissance et la correction des inégalités.⁴

Mais pour jouir du trésor caché de 'éducation, il faudrait que celle-ci soit préalablement financée, car son financement améliore la qualité et la productivité du travail ce qui favorise le développement ou la croissance économique.⁵

Les défis sont nombreux et complexes. Les ressources à la disposition du secteur éducation aujourd'hui sont insuffisantes : ni les financements gouvernementaux et ni l'aide extérieure sont suffisantes, bien qu'elles aient joué un rôle important dans certaines situations critiques.

Cependant, le défi devant se trouver les responsables politiques et tous ceux qui doivent à la promotion du développement économique consistent à comprendre par quel moyen faire de l'éducation un investissement meilleur : meilleur pour les étudiants et leurs familles qui lui consacrent une part aussi importante de leur temps, et meilleur pour les pouvoirs publics et les donateurs, qui financent une grande partie des coûts directs. A ce jour, ces dépenses s'urgent en véritable problèmes de politique économique auquel tous les Etats font face.

Puisque la nature a horreur du vide, la solidarité internationale intervient dans le financement de ce secteur dans la plupart des pays soit sous forme de l'aide au développement, soit dans les interventions humanitaires en raison des tendances. L'objectif du millénaire pour le développement, c'est de

⁴ Banque Mondiale, « Revue des dépenses publiques ». n°421 67-ZR mars 2008, p.82.

⁵ François ADAM, Olivier PERRAND, Remy RIOUX, « Financements publiques », 2^{ème} éd., P.U.F, Paris, p.517.

donner à tous es enfants, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires d'ici à 2015.

L'aide publique au développement, nous savons couvre un large éventail d'objectifs qui peuvent être économiques, politiques et sociaux. Mais, pendant la majeure partie de son histoire, le principal moteur de l'aide a été d'ordre géopolitique.⁶ Actuellement, il est admis que la République Démocratique du Congo a une moyenne de 1,2 milliard d'USD par an d'APD et d'elle parmi les principaux pays bénéficiaires de l'aide publique au développement en Afrique subsaharienne.⁷ Les apports d'aide destinés au secteur public n'ont pas longtemps été comptabilisés dans le budget national. Malgré 'importance des montants alloués, qui se situent à plus de 15 milliards de dollars américains entre 2003 et 2012,⁸ il est fait état d'un faible alignement et peu d'harmonisation.

Les auteurs comme Clemens, Radelet et Bhavnani (2004), distinguent ainsi l'aide ayant un impact à court terme de l'aide ayant un impact à long terme sur la croissance économique. La première comprend l'appui budgétaire et l'appui à la balance des paiements, les investissements dans les infrastructures, ainsi que de l'aide pour les secteurs productifs tels que l'agriculture et l'industrie. Quant au seconde, elle comprend; le soutien à la démocratie, à l'environnement, à la santé et à l'éducation.

En RDC, la plupart des financements internationaux alloués au secteur de 'éducation ont un caractère extrabudgétaire c'est-à-dire rattachés aux programmes, avec un faible alignement et peu d'harmonisation.

La sélection et l'arbitrage des projets sur les ressources propres, sont coordonnés par le Ministère du Plan en fonction de l'enveloppe de l'investissement fourni par le Ministère du Budget. Les projets sous ressources

⁶ Severino. J-M. et Ray O., la fin de l'aide publique au développement: mort et renaissance d'une politique publique globale, document de travail, séries des politiques de développement, mais 2010, p.3.

⁷ KAMITATU ETSHU Olivier, à l'issue de la réunion de lancement de l'enquête 2011 intégrant le suivi de la déclaration de Paris et la mise en œuvre des principes des Etats fragiles.

⁸ Ministère du Plan, Rapport de la PGAI, 2012.

extérieures sont gérés par des structures spécialisées (agences d'exécution), qui jouent les rôles d'ordonnateur délégué et de payeur sur les comptes des projets bénéficiant d'avances de trésorerie des partenaires au développement.⁹

Malgré toutes les critiques formulées à l'égard de l'aide extérieure, la décision de son arrêt n'est pas encore prise. Du fait qu'elle est devenue, ce dernier temps, une obligation morale qui profite d'une manière ou d'une autre aussi bien aux pays bénéficiaires qu'aux pays donateurs. Mais son efficacité reste encore difficile à appréhender.

A cet effet, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse dans la présente étude aux interrogations suivantes :

- Quel est l'évolution du niveau du financement extérieur du secteur de l'éducation en RDC?
- Les programmes et projets bénéficiant de ce financement aboutissent-ils à des résultats attendus?

0.2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Des nos jours, l'aide publique au développement est acheminée en Afrique pour promouvoir la croissance économique et lutter contre la pauvreté; ceci comme retombées du sommet du Millénaire pour le développement de 2000 à New York, qui a identifié huit objectifs à atteindre d'ici à 2015. Car, du fait que la croissance économique dans les pays en développement pose problème, et ceci s'accompagne de la de la faiblesse des revenus qui ne leur permet pas de dégager des capacités suffisantes pour le financement du développement, il se pose alors le problème d'insuffisance des capitaux qui est résolu par le recours aux capitaux extérieurs nécessaires au financement de la croissance (AKPO. EJ et al. 2006).

⁹ Banque Mondiale « Revue des dépenses publiques», Rapport n°42] 67-ZR, mars 2008, p.93.

Collier et Dollar (2001, 2002) développent un modèle d'allocation d'aide dont l'objectif est de maximiser la réduction de la pauvreté. Leur modèle se fonde sur deux idées (i) l'aide a un effet positif sur la croissance dans les pays ayant mis en place des bonnes politiques économiques (Burnside et Dollar, 1997, 2000); et (ii) la croissance entraîne une réduction de la pauvreté. Leur analyse réside dans l'idée suivante : « pour maximiser la réduction de la pauvreté, l'aide devrait être allouée aux pays ayant de graves problèmes de pauvreté et de bonnes politiques économiques ».

Burnside et Dollar ont fait un test empirique sur l'effet de l'aide sur la qualité de politiques économiques. Ils estiment une équation de politique économique en fonction des caractéristiques structurelles et politiques des pays. Alors que la qualité des politiques économiques semble dépendre des caractéristiques des pays receveurs, la variable aide est sans effet. C'est ainsi que les gouvernements donateurs et les agences d'aide ont commencé à réaliser que leurs différentes approches et les exigences ont été d'imposer des coûts énormes aux pays en développement et de rendre l'aide moins efficace.

Les critiques de l'aide sont devenus plus virulents que les campagnes mondiales d'augmenter l'aide ont pris de l'ampleur, surtout depuis 2000. Il ya ceux qui soutiennent que l'aide n'est jamais efficace (Dambisa Moyo 2009). La plupart des praticiens d'aide conviennent que l'aide n'a toujours pas travaillé à son potentiel maximum, mais qu'elle a obtenu un impact significatif quand elle a été correctement réalisée et géré, en particulier dans les domaines tels que la santé et l'éducation de base.

Dwight. H, et al. soutiennent que dans la majorité des pays donateurs, la fourniture de l'aide a pour principale motivation d'appuyer leurs objectifs de politique étrangère et leurs alliances politiques. Les objectifs de hausse des revenus et de lutte contre la pauvreté tendent à être secondaires.

Le modèle de Lucas (1988), identifie le « capital humain » c.à.d. le stock des connaissances économiquement valorisables incorporées aux individus par la formation et l'éducation comme étant le facteur essentiel de la croissance.

L'investissement en capital humain permet d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre, facilite le progrès technique et la diffusion des innovations dans le système productif; ce qui augmente la productivité globale des facteurs et par conséquent stimule la croissance économique. Dans ce même modèle, le rythme de la croissance d'une économie dépend forcément de la part des ressources qu'elle consacre au système de formation et aux dépenses d'éducation.

La théorie du capital humain développée en 1964 par Gary Becker associait l'éducation à un investissement pour l'individu, pour les employeurs et pour la société. Il affirme que les savoirs transmis par l'éducation améliorent directement les performances des individus.

0.3. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif principal de la présente étude est d'analyser l'évolution de flux d'aide extérieure sur le système éducatif de la RDC.

Les objectifs secondaires, de l'étude sont les suivants :

- Identifier les projets et programmes du secteur éducatif financés par l'aide extérieure
- Déterminer les objectifs poursuivis pour chaque projet et programme;
- Déterminer le volume de l'aide extérieure affectée à ces projets et programmes;
- Formuler des suggestions.

0.4 HYPOTHESE DE L ETUDE

Les hypothèses constituent des réponses anticipées à des questions que les chercheurs se posent au début de leurs projets d études.

Partant de nos objectifs, nous formulons l'hypothèse ci-après:

- Le volume de l'aide extérieure dont bénéficie le secteur éducatif en RDC ne garantit pas la pérennité des projets et programmes financés.

0.5. INTERET ET DELIMITATON DU SUJET

Plusieurs raisons justifient le choix de notre étude. Parmi les quelles nous pouvons évoquer deux, à savoir:

- L'éducation contribue dans les processus de formation du capital humain et est indispensable pour le facteur travail qui constitue l'un des facteurs de productions essentiels,
- La RDC est parmi les principaux bénéficiaires de l'aide publique au développement en Afrique subsaharienne, donc, il ya nécessité d'évaluer l'efficacité de ces allocations.

L'étude couvre la période de 2003 2012 et l'ensemble du territoire national.

0.6 METHODOLOGIE DU TRAVAIL

Au cours de cette étude nous avons utilisé la méthode structuro-fonctionnelle et la méthode comparative :

La méthode structuro-fonctionnelle ou dialectique¹⁰ a consisté à déterminer les arrangements structurels et les fonctions remplies par les éléments de la structure. Elle a été utile, dans l'analyse de la structure du

¹⁰ KABEYA TSHIKUKU, «Notes du cours d'analyse des structures et systèmes économiques», FASEC, uNIK]N, 2012-2013, inédit.

système éducatif de la RDC et particulièrement dans l'étude de l'analyse de l'aide extérieure sur e système éducatif de la RDC.

La méthode comparative a consisté à dégager les différences et les ressemblances dans le temps entre l'évolution de l'aide extérieure et celle du financement public et ses agrégats sur différentes années.

Ces approches ont été appuyées par la technique documentaire et l'outil internet qui ont servi à collecter les données statistiques ainsi que les éléments théoriques nécessaires pour l'élaboration du travail.

0.7 CANEVAS DU TRAVAIL

De manière classique, cette étude comprend, outre l'introduction, la conclusion et les suggestions, trois chapitres qui traitent tour à tour de cadre conceptuel, fonctionnement et financement du secteur éducatif en RDC et analyse de l'aide extérieure sur le système éducatif de la RDC.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LES CONCEPTS EDUCATION, CROISSANCE ECONOMIQUE ET AIDE EXTERIEURE

I.1. EDUCATION

1.1.1. Définition de l'éducation

L'éducation peut être définie comme un ensemble de comportements visant à améliorer les facultés intellectuelles, les qualités morales et l'habileté manuelle de l'individu, les comportements dont on cherche à comprendre la finalité, les orientations et les conséquences. On peut aussi considérer que l'éducation est une activité productive au sens d'un processus de transformation dans la mesure où l'homme constitue à la fois la matière première et le produit final.¹¹

En langue anglaise, l'éducation signifie l'enseignement, la formation, l' instruction, etc.¹²

1.1.2. Formes et finalités de l'éducation

Il existe plusieurs formes d'éducation qui permettent aux individus d'acquérir des connaissances, à savoir¹³ l'éducation formelle; l'éducation non formelle; l'éducation informelle; l'éducation indirecte; l'éducation permanente. Il convient de signaler que notre travail s'intéresse plus à l'éducation formelle.

Les systèmes d'éducation formelle et non formelle poursuivent plusieurs finalités regroupées en trois (3) catégories à savoir la finalité culturelle ; la finalité sociale et la finalité économique.

La finalité culturelle consiste à transmettre à la nouvelle génération la culture de la société. A cet effet, la finalité culturelle a trois fonctions : consacrer la culture du passé en affirmant son prestige ; permettre à la culture de

¹¹ ABESSOLO Yves, cours d'économie de l'éducation, DEA I Master NPTCI, 2ème promotion, p2.

¹² DURKHEIM F., « éducation et sociologie», édition PUF, collection Quadrige, Paris 1992, p45.

¹³ MVUDI MATINGU, cours d'économie de l'éducation, L1 Ecopub, Faseg, Unikin, 2012-2013.

se perpétuer endoctriner la population de telle sorte que les produits de cet endoctrinement se conforment à l'image des groupes qui dominent la société.

L'éducation joue le rôle de socialisation ou d'intégration du corps social sur le plan des connaissances, des valeurs morales et des catégories de pensée. C'est depuis la fin de la seconde guerre mondiale et particulièrement en 1948 qu'on a assigné à l'éducation la finalité sociale. En effet, c'est la déclaration universelle de droit de l'homme qui a inséré l'éducation parmi les droits humains fondamentaux.

La finalité économique consiste à préparer les individus à la vie professionnelle et à adapter leurs formations aux besoins de la société. Il s'agit de donner au facteur travail (l'homme) la possibilité d'être plus productif.

1.1.3. Nature des biens et des dépenses de l'éducation

L'éducation est une activité qui produit les connaissances en utilisant des ressources humaines, matérielles et financières. Les connaissances qui sont produites ont une double nature économique qui est celle de bien de consommation et bien de production. En tant que stock de connaissances et en tant que système, on considère l'éducation comme bien de consommation lorsque la finalité est culturelle et sociale et non professionnelle. C'est le cas des degrés d'enseignement maternel et primaire. En revanche, l'éducation est considérée comme bien de production lorsque la finalité est économique ou professionnelle. Il s'agit des degrés d'enseignement secondaire, technique, professionnel, supérieur et universitaire qui sont considérés essentiellement comme bien de production.

Pour produire des connaissances, il y a des dépenses à effectuer qui ont également une double nature économique à savoir: dépenses de consommation et celles d'investissement. Si l'éducation est considérée comme bien de consommation, les dépenses effectuées sont considérées comme des

dépenses de consommation et si elle est considérée comme bien de production, les dépenses effectuées sont considérées comme des dépenses d'investissement.

1.1.4. Avantages plus larges de l'éducation¹⁴

Il est évident que les avantages de l'éducation sont probablement d'une portée beaucoup plus vaste. L'hypothèse classique est que l'éducation apporte une contribution fondamentale à l'épanouissement personnel et probablement à la santé de la société d'une façon plus générale. Lorsqu'on considère les services publics, il est essentiel de se rappeler que l'éducation peut avoir d'importants avantages du point de vue du bien-être dont ne rendent pas compte les modèles et les données généralement analysés par les économistes et les pouvoirs publics.

Ces avantages comprennent même ceux que l'éducation procure directement aux personnes. Il est plausible que l'éducation procure à la fois un avantage immédiat en termes de consommation et un effet à long terme sur la satisfaction dans la vie, toutes choses étant égales par ailleurs. La difficulté en l'occurrence est qu'il est beaucoup plus difficile de mesurer le bien-être d'une façon significative que de mesurer la production de biens et de services, et les économistes commencent tout juste seulement à étudier le bien-être et ses déterminants.

Dans un ouvrage témoignant d'un esprit novateur, Blanchflower et Oswald(2000) font état « d'équations du bonheur », calculées sous forme d'estimations, qui sont des analyses de régression établissant un lien entre des indicateurs de bien-être obtenus à l'occasion d'enquêtes et les caractéristiques personnelles. Ils constatent que le niveau de formation est associé a un plus grand bonheur même si l'on fait abstraction du revenu de la famille.

Ces conclusions pourraient avoir d'importantes conséquences pour la politique de l'éducation. Ainsi, il est tout à fait possible que l'étendue de la

¹⁴ TEMPLE Jonathan, Effets de l'éducation et du capital social sur la croissance dans les pays de l'OCDE, pp.86-87.

formation d'une personne ait un effet positif sur le bien-être d'autres ; auquel cas, les personnes qui sont uniquement soucieuses de leur propre intérêt peuvent avoir tendance à sous-investir dans l'éducation du point de vue de la société. D'un autre côté, l'éducation peut avoir une incidence sur le bonheur, car elle influe sur la perception de son propre statut par rapport à celui des autres, auquel cas les avantages que l'éducation procure globalement du point de vue du bien-être peuvent être moins importants que ne semblent le laisser entendre les résultats de Blanchflower et Oswald.

1.1.5. Relation Education et Croissance

Plusieurs auteurs ont fait des recherches sur la contribution de l'éducation dans la croissance économique. Durant les années 50, les économistes Anglo-saxons en général et Américains en particulier ont pris en compte la dimension qualitative du facteur travail. C'était la période où se forgeait la théorie de l'investissement dans la formation du capital humain. Il s'agissait plus précisément de déterminer la valeur du capital humain, d'évaluer le rôle de l'éducation dans le développement de la société et de quantifier la contribution de l'éducation à la croissance économique :

- Théodore SCHULTZ, par l'approche de relation entre les dépenses en éducation et la formation du capital physique, a analysé l'évolution observée aux Etats-Unis du stock d'éducation de la population employée d'une part et du stock de capital physique d'autre part durant la période de 1900-1957. Pour mesurer le stock de l'éducation, SCHULTZ a utilisé deux variables qui sont le nombre d'années de scolarité accompli par la population employée et le coût monétaire et non monétaire de l'éducation de cette population employée. Les résultats obtenus se résument comme suit :
 - le nombre d'années de scolarité accompli par la population employée a augmenté globalement de 548% en 1957 par rapport à l'année de départ de 1900 ;

- le coût du stock de l'éducation de la population employée a augmenté de 749% pendant cette période;
- le coût du stock de capital physique n'a augmenté que de 350% durant cette période.
- et le rapport entre la variable coût du stock d'éducation de la population employée et la variable coût du stock de capital physique est passé de 22% au début de la période à 42% à la fin de la période.

Il parvint à la conclusion que durant la période de 1900-1957, la population américaine a plus investi dans la formation du capital humain que dans la formation du capital physique.

- Eduard DENISON, par l'approche résiduelle consistant à déterminer les sources de la croissance de l'économie américaine, a mené une étude durant la période 1900-1957. Le résultat de son étude, en considérant que le revenu national est fonction des facteurs capital et travail, se résume comme suit
 - le taux de croissance annuel durant la période a été de 2,93% pour le revenu national; 2,16% pour le facteur travail et 1,88% pour le facteur capital physique;
 - la contribution de l'éducation à la croissance de revenu national a été en moyenne de 41,9%;
 - la contribution du facteur capital physique à la croissance du revenu national n'a été que de 9,4%.
 - En conclusion, l'éducation a contribué à la croissance du revenu national quatre fois plus que le facteur du capital physique.
- Frédéric HARBISON et Charles MYERS, par l'approche de corrélation internationale qui consiste à mettre le PNB en relation avec le taux de scolarisation de la population, sont arrivés aux résultats que le coefficient de corrélation obtenu est statistiquement très significatif de:

- + 0,732 entre le PNB par tête d'habitant et le taux de scolarisation primaire;
- + 0,735 entre le PNB par tête d'habitant et le taux de scolarisation secondaire;
- + 0,817 entre le PNB par tête d'habitant et le taux de scolarisation supérieure.

Ils sont arrivés à la conclusion qu'il existe une relation positive entre le PNB et le taux de scolarisation de la population.

- Robert BARRO et Sala-i-Martin, ayant recueilli des données portant sur la période 1965-1985 et un vaste échantillon de pays afin de déterminer l'effet de diverses variables macroéconomiques telles que le niveau d'éducation ou la part des dépenses publiques d'éducation dans le PIB sur le taux moyen de croissance, ont abouti aux résultats ci-après
 - le niveau d'éducation (mesuré par le nombre moyen d'années d'études) est significativement corrélé avec la croissance ultérieure. Mais lorsqu'on décompose l'indicateur global du niveau d'éducation, l'impact de l'éducation primaire n'est pratiquement pas significatif;
 - Les dépenses publiques d'éducation ont également un effet positif significatif sur la croissance (une augmentation de 1,5% du ratio des dépenses publiques d'éducation au PIB durant la période 1965-1985 aurait augmenté le taux de croissance moyen de cette période de 0,3% l'an).

En conclusion, l'éducation contribue à la croissance économique

1.2. CROISSANCE ECONOMIQUE

1.2.1. Définitions de la croissance économique

La croissance économique est un processus quantitatif que traduit, pour un système productif, l'accroissement de son produit intérieur brut(PIB). Grace aux travaux réalisés par des chercheurs, on dispose aujourd'hui de nombreuses banques de données relatives à la croissance des différents pays et différentes régions à la l'économie mondiale.

- Simon KUZNETS définit la croissance économique d'un pays comme une hausse à long terme de sa capacité d'offrir à sa population une gamme sans cesse élargie des biens économiques. Cette capacité de croissance est fondée sur le progrès technique et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle requiert.¹⁵

Plus généralement, la croissance économique est l'accroissement durable du produit global net, en termes réel, d'une économie. C'est donc un phénomène quantitatif que l'on peut mesurer, et un phénomène de longue durée.

- François PERROUX la définit comme l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues, chacune de ces périodes comprenant plusieurs cycles quasi décennaux, d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réel. C'est donc un processus continu et soutenu d'élévation du produit réel(ou PIB réel) d'une économie dans le temps. Ceci revient à dire que la croissance économique n'est pas un fait au hasard mais plutôt une œuvre soutenue et qu'elle se traduit par un accroissement continu d'un produit réel de toute l'économie.

¹⁵ KANKWANDA G., Cours de théories de la croissance économique, Li Economie, Faseg/ Unikin, 2012-2013.

- La croissance économique est l'élément principal poursuivi par tout pays dans le temps et dans l'espace. C'est un indicateur visé par des responsables de la politique économique.¹⁶

Pour une entreprise, la croissance économique est l'augmentation de ses actifs financiers, elle est d'origine interne par des intégrations des ressources au capital social ; par autofinancement de ces investissements. Elle peut être d'origine externe par emprunt, l'émission de nouvelles actions.

En d'autres termes, la croissance économique renvoie à l'augmentation prolongée sur une longue période des agrégats économiques tels que le Produit Intérieur Brut (PIB), le Revenu National (RN), le Produit National Brut (PNB) ou éventuels le PJB ou le PNB par tête d'habitants. C'est une notion quantitative qui se distingue de la notion du développement qui, elle, désigne l'ensemble des changements intervenant dans les structures mentales, les habitudes sociales et les institutions d'une population. Cet ensemble de changements conduit à augmenter la production et donc la richesse et sa prolongation sur une longue période.

- On entend par croissance économique, l'augmentation, au cours d'une période donnée, d'un indicateur synthétique de production (habituellement le pourcentage annuel d'augmentation de produit intérieur brut)¹⁷. Ce faisant, la croissance désigne un phénomène quantitatif, circonscrit dans le temps (une période donnée) et dans l'espace (uniquement les productions mesurables).

1.2.2. Mesures de la croissance

La croissance économique d'un pays s'apprécie à travers la variation en pourcentage de son PIB d'une année par rapport à la précédente. Le PIB est un indicateur le plus couramment utilisé pour mesurer la croissance

¹⁶ IGNONRONFIN Isma, impact de la dette extérieure sur la croissance économique au Benin, mémoire en sciences économiques, Université de Parakou 2010, p7.

¹⁷ NYEMBO SHABANI, cours d'économie du développement L1 économie, Unikin, 2012-2013.

économique d'un pays. Il est une mesure de la masse totale des biens et services produits dans le pays.

En rappel, le PIB est calculé selon trois(3) optiques :

- Optique production: le PIB est calculé comme la somme des valeurs ajoutées brutes, à laquelle on ajoute les impôts sur les produits moins les subventions sur les produits
- Optique dépense ou demande ou emploi: le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs (consommation finale, formation brute du capital fixe, variation des stocks), augmenté des exportations et diminuée des importations;
- Optique revenu : le PIB est calculé selon la répartition du revenu qu'il a généré:

PIB= Rémunérations des salariés

- Excédent brut d'exploitation
- Impôts indirects nets des subventions.

La logique sous-tendant ces trois optiques est le fait que dans le processus du circuit économique du pays, la production génère le revenu et celui-ci permet d'effectuer les dépenses. Le revenu généré est égal à la production qui l'a généré et lui-même égale à la demande.

1.2.3. Etapes de la croissance économique

A la fin des années 1950, l'historien américain Walt Rostow a présenté un schéma général qui décompose la croissance économique en cinq étapes

- la première étape correspond à la société traditionnelle dont l'économie est dominée par l'agriculture. Les fonctions de production sont très limitées car la science et la technologie demeurent prénewtoniennes. Dans

cette économie précapitaliste, les structures existantes hypothèquent toute possibilité de croissance durable ;

- la seconde étape est qualifiée par Rostow de conditions préalables au démarrage. Celles-ci émergent progressivement aux 17^{ème} et 18^{ème} siècle. Une classe d'entrepreneurs apparaît tandis que le commerce et les infrastructures enregistrent un important développement. D'importantes modifications institutionnelles, politiques, techniques et démographiques préparent le démarrage économique;
- la troisième étape est le take off Le taux d'investissement atteint 10% du produit national. La révolution agricole s'enclenche tandis que des industries industrialisantes (c'est-à-dire motrices) se développent. Selon Rostow, le démarrage de l'économie britannique s'est réalisé aux alentours des années 1870, celui des USA et de la France sur la période 1830-1860, celui de l'Allemagne vers 1870 et celui du Japon à partir de 1875-1880. Grâce au take off un régime de croissance soutenue et auto-entretenu peut enfin se mettre en place.
- la quatrième étape est qualifiée de marche vers la maturité. Les techniques apparues au sein des industries motrices se généralisent à l'ensemble du système productif. Le volume des investissements représente régulièrement de 10 à 20% du revenu national. La technicité est de plus en plus poussée, et le processus productif se complexifie. La maturité est généralement atteinte une soixantaine d'années après le début de démarrage;
- la cinquième et dernière étape de la croissance est qualifiée d'ère de la consommation de masse. La production des biens de consommation durables et les services deviennent progressivement les principaux secteurs de l'économie. L'Etat de providence se développe et la croissance du secteur tertiaire dynamise celle du système productif.

Au cours des années 1990, Rostow est revenu sur son schéma en y intégrant les éclairages offerts par la dynamique non linéaire appliquée à l'économie.

Il s'interroge notamment sur la question de savoir si, au 17^{me} siècle, la communauté mondiale pourra ou non absorber pacifiquement les nouvelles sociétés parvenues à la maturité technologique.

En effet, si vers 2010-2020, les pays en développement les plus avancés tels que la Chine, l'Inde, le Brésil ou encore le Mexique, absorbent pleinement la révolution technologique en cours, l'histoire du 20^{ème} siècle suggère que l'accession à la maturité technologique peut être une phase dangereuse. C'est pourquoi, selon Rostow, le respect de la paix au 21^{ème} siècle dépendra de trois grandes conditions :

- Le maintien du rôle dissuasif des armes nucléaires;
- La capacité de la Chine et de l'Inde d'éviter une période de rivalité tragique;
- La création d'institutions régionales et mondiales capables de promouvoir la paix.

La croissance à laquelle Rostow procède a fait l'objet des critiques qui s'articulent autour de trois éléments :

- ce schéma demeure déterministe. Il est basé sur une vision linéaire du développement économique et social qui pose, par ailleurs la consommation de masse comme finalité ultime que toute société se doit d'atteindre
- ce schéma n'est pas neutre idéologiquement, en ce sens qu'il interprète le sous- développement comme un simple retard de développement. Les pays les plus pauvres devraient, par conséquent, rattraper les pays les plus riches, ce qui, à quelques exceptions près, est superbement infirmé à

l'époque contemporaine. En effet, l'un des renseignements majeurs qu'il convient de tirer de ces dernières décennies écoulées est que les pays les plus pauvres sont de plus en plus pauvres;

➤ ce schéma ne saurait prétendre à l'universalité.

1.3. AIDE INTERNATIONALE¹⁸

1.3.1. Définition de l'aide internationale

L'aide est définie, selon Gérard GRELLET¹⁹, comme le transfert à des fins de développement de ressources à titre gratuit ou à un prix inférieur à celui du marché, entre pays de niveaux de revenu différents. Elle est constituée des apports public et privé et il existe trois types d'aides à savoir

- l'aide humanitaire ou d'urgence qui se mobilise et se prodigue pour répondre à des catastrophes et/ou des calamités naturelles;
- l'aide charitable fournie par les organisations de bienfaisance à des institutions ou individus sur le terrain;
- l'aide systématique qui comprend les paiements effectués directement auprès des gouvernements sous forme des transferts de gouvernement à gouvernement, appelée aide bilatérale ou transferts par intermédiaire d'institution comme la Banque Mondiale, appelée aide multilatérale.

Ces gros transferts monétaires en provenance des pays riches ont de plus en plus tendance à se faire sous la forme de prêts concessionnels c'est-à-dire que l'argent prêté à un taux inférieur à celui du marché et que la durée du prêt est substantiellement plus longue que les prêts négociés dans des conditions ordinaires ou de subvention qui sont de l'argent octroyé sans contrepartie. Il existe autant de terminologies usitées des donateurs telles que aide au

¹⁸ Lire DAMBISA MOYO, « raide fatale » traduction de Zavriew, édition JC Lattès, France, 2009.

¹⁹ GRELLET, cité par BARUTWANAYO JC dans c l'aide au développement: facteur clef du développement de l'économie Burundaise », mémoire GPE, inédit, 2009-2010, p11.

développement, aide aux programmes, aide alimentaire, aide technique, aide d'urgence, etc.

1.3.2. Aperçu historique de l'aide publique au développement²⁰

L'histoire de l'aide publique au développement a véritablement commencé au lendemain de la seconde guerre mondiale dans un contexte marqué par la guerre froide, le début du mouvement de décolonisation et la nécessité de reconstruction de l'Europe et de l'Asie. En Europe, la France et le Royaume-Uni sont deux grands empires coloniaux, et c'est par cette voie qu'apparaîtra la première forme d'aide au développement. Mais bien avant les Etats-Unis ont fourni une aide alimentaire à des pays au-delà des mers en 1896 et le gouvernement britannique subventionna des projets de création d'infrastructures dans des pays pauvres en 1929.

Le Royaume-Uni vote en 1940, le « colonial development and welfare Act », tout un volet dédié au développement des acteurs de la santé, de l'éducation et de la production agricole dans les colonies Anglaises. La France à son tour va emboîter le pas au Royaume-Uni, sous la présidence du général de Gaulle en créant la caisse centrale de la France d'outre-mer en 1943.

La seconde forme interviendra après la seconde guerre mondiale. Les différentes nations se réunissent alors pour créer des institutions de coopération économique et politique dans le but d'améliorer leurs relations. Ainsi, en 1944, la conférence de Bretton Woods dont l'objectif était la mise en place d'une coopération monétaire, commerciale et financière afin de favoriser notamment la reconstruction et le développement économique des pays touchés par la guerre. C'est le début de l'entraide internationale moderne appliquée grâce au plan Marshall mis sur pied de 1948 à 1953 pour reconstruire l'Europe de l'Ouest.

²⁰ MBWARA MCM G., analyse de l'aide extérieure sur le système éducatif de la RDC, mémoire de Faseg, Unikin, 2013, p.7.

1.3.3. Etapes dans l'assistance internationale

Il existe sept (7) étapes dans l'assistance internationale de l'après-guerre la naissance de Bretton Wood dans les années 1940 ; l'ère du plan Marshall dans les années 1950; la décennie de l'industrialisation dans les années 1960 ; l'assistance de stabilisation et d'ajustement structurel dans les années 1980 ; l'assistance comme rempart de la démocratie et de bonne gouvernance dans les années 1990 et l'obsession d'une aide comme solution unique des années 2000.

1.3.3.1. Plan Marshall

Les Etats-Unis transfèrent plus de 17,3 milliards de \$ dans le cadre du plan Marshall²¹ entre 1948 et 1952 pour aider à la reconstruction de l'Europe de l'ouest au lendemain de la seconde guerre mondiale. Plan qui a rencontré du succès éclatant et permis aux Etats-Unis d'exercer une influence considérable en politique étrangère.

Il eut quatorze pays Européens qui ont bénéficié de cette aide notamment la Grande Bretagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, la Norvège, l'Autriche, la Grèce, les Pays-Bas.

1.3.3.2. Décennie de l'industrialisation, aide en vue de la croissance

Le début de la décennie 1960 vit s'affirmer une tendance à concentrer l'aide sur des projets industriels de grande ampleur. L'idée est que le financement des travaux d'infrastructure a peu de chances d'être assuré par le secteur privé, car c'est des projets rentables à long terme. Les statistiques sont rares, et il est difficile d'évaluer le nombre d'ouvrages dont l'aide a rendu possible la construction pendant cette période, on cite les routes, les voies ferrées, l'adduction d'eau et voirie, les ports et aéroports, les centrales

²¹ Marshall, cité par MANGRAKO EKPAMANDA Irénée dans « l'aide extérieure sur le système de santé en RDC, de 1999 à 2010 », mémoire de licence en économie publique, Unikin, p.7.

électriques et de télécommunication. Tel est le cas des pays connus comme les diplômés de l'IDA (International Development Association).²²

1.3.3.3. Aide internationale, nouvel objectif de lutte contre la pauvreté

A la suite de la crise de pétrole (1973 et 1979), nombreux de pays virent le prix des denrées alimentaires croître de façon ascensionnelle et la récession s'installer. Ces secousses économiques alimentées par la hausse du prix de pétrole provoquèrent un virage dans la politique d'aide au développement. En 1975, le Royaume-Uni publia son livre blanc une aide accrue aux plus pauvres et le gouvernement américain fit voter «l'International Development and Food Assistance Act »qui stipulait que 75% du Food for Peace Program irait aux pays où le revenu annuel par habitant était inférieur à 300\$. Avec le recentrage sur une lutte plus déterminée contre la pauvreté, l'aide se détourne de grands investissements pour s'orienter vers les projets concernant le développement de l'agriculture, des milieux ruraux et des services sociaux(y compris le logement, l'éducation et la santé), ou encore les programmes de vaccination de masse, les campagnes d'alphabétisation aussi bien que la distribution de nourriture aux populations sous-alimentées. En un mot, l'amélioration matérielle des conditions d'existence des plus pauvres.

1.3.3.4. Programme d'ajustement structurel et de stabilisation crise de la dette

En raison du boom des matières premières, les économies du tiers monde ont été submergées par les sommes que l'aide y déversait en forme des prêts. La crise pétrolière de 1979 ne tarda pas à mettre les économies en sérieuses difficultés quand les banques centrales des pays industrialisés y ont réagi par le relèvement de taux d'intérêt. En conséquence, les taux d'intérêt des prêts furent relevés, car libellés flottants. Ils finirent par parvenir à un niveau tel que l'endettement devint insoutenable et beaucoup de pays se trouvèrent en défaut. La solution à cette crise fut la restructuration de la dette. Les institutions

²² RADELET, Idem, p.7.

de Brettons Wood revendiquent leur position centrale de principal donateur, se chargent de prêter de l'argent aux pays en défaut pour les aider à payer ce qu'ils devaient. La politique de l'économie du marché de l'école de Chicago devint alors le nouveau programme de l'aide au développement, à travers le programme de stabilisation et celui d'ajustement structurel.

La stabilisation implique la réduction des déséquilibres qu'il faut ramener à des niveaux raisonnables. Les ajustements structurels, par contre, visent à minimiser le rôle de l'Etat, privatiser les industries, encourager la suppression des subventions, la libération du commerce, réduire substantiellement le nombre des fonctionnaires, et à réduire les rigidités en matière de prix ou de nature structurelle. En 1989, le consensus de Washington devint la base de la stratégie pour le développement poursuivi par les institutions installées à Washington. De ce fait, les pays endettés se retrouvent réduits à un quasi-dénouement et à une dépendance renouvelée.

1.3.3.5. Question de la gouvernance des années 1990

A cause de l'insuccès de la politique d'intervention concurrentielle, les pays donateurs rejettent le blâme sur les dirigeants et les institutions des pays en développement, jugées trop faibles. «La bonne gouvernance indispensable pour la croissance économique continue », faisait défaut dans bon nombre des Etats. Cette notion désignait des institutions fortes et crédibles, un état de droit authentique et des économies débarrassées de la corruption effrénée que l'on condamnait.

Par ailleurs, la guerre froide Est-Ouest a imposé aux nations riches un impératif d'assistance monétaire sans exclusive qui s'étendait même aux postes les plus corrompus et les plus vénaux. «Dans bien des Etats pauvres, la corruption prenait les proportions d'une épidémie ». Pour apporter la solution au problème, les donateurs ont décidé de nuancer de réserver leur générosité. La Banque Mondiale s'est engagée à poursuivre sa politique d'assistance mais en stipulant que les sommes versées devaient aussi être employées à reformer la

gouvernance, l'objectif étant une amélioration de la fonction publique et de la bureaucratie gouvernementale par le biais de la formation et de progrès dans la transparence et la qualité des institutions.

En plus de la gouvernance, établir la démocratie dans les pays en voie de développement s'érige en une autre condition pour que l'aide puisse fonctionner. Partant de la conviction que la «démocratie avait fait ses preuves comme cadre optimum de croissance et du développement des nations ».

1.3.3.6. Essor de l'aide de prestige des années 2000

Les chefs d'Etats membres des Nations Unies réunies à l'occasion de la 54eme session de l'Assemblée Générale de l'ONU en 2000 ont convenu d'aider les pays pauvres à lutter contre la pauvreté en fixant un ensemble d'objectifs qui visait à réduire de moitié la pauvreté mondiale jusqu'en 2015.

L'ère est à la compassion à l'échelle mondiale pour l'Afrique en particulier «où en dépit d'une somme de plus de 300 milliards de \$ déversés depuis 1970, le bilan sur les plans économiques et humains est à peu près nul dans la partie du sud du Sahara²³». Des concerts, des croisades populaires, une année des militaires de la morale s'engagent dans un combat dont l'objectif est d'accroître le montant de l'aide dirigée vers l'Afrique après l'annulation de milliards de \$ de dettes. C'est une nouvelle dimension à la politique d'aide au développement dont un exemple de matérialisation est l'initiative Pays Pauvre Très Endetté, à l'issue duquel programme la RDC a été compensé de l'annulation d'environ 10 milliards de sa dette en 2010²⁴ contre ses ressources naturelles. La crise financière internationale de 2008 muée en crise de dettes des pays développés a apporté un élément nouveau dans les discussions, il faut penser à la fin prochaine aide.

²³ Interview du Président Rwandais Paul KAGAME dans New- York Time, septembre 2007.

²⁴ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2010, p.113.

1.3.3.7. Initiatives internationales pour la transparence de l'aide

C'est dans un contexte de la poursuite de l'objectif de réduction de la pauvreté et de la promotion du développement que le mouvement d'efficacité de l'aide internationale a commencé à prendre forme vers fin 1990. Les gouvernements donateurs et les agences d'aide ont réalisé que leurs différentes approches et exigences ont été d'imposer des coûts énormes aux pays en développement et de rendre l'aide moins efficace. Il faut travailler ensemble pour l'harmonisation de l'assistance afin d'améliorer son impact.

Le mouvement d'efficacité de l'aide s'est accéléré en 2002 à la conférence internationale sur le financement du développement à Monterrey, au Mexique, qui a établi le consensus de Monterrey. Là, la communauté internationale a accepté d'augmenter son financement pour le développement (passant d'une moyenne de 0,25 à 0,7% du PNB), elle a aussi reconnu que plus l'argent seul ne suffit pas. Il faut que l'aide soit utilisée plus efficacement que possible, par exemple, aider les pays pauvres à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Un nouveau paradigme de l'aide comme un partenariat, plutôt qu'une relation à sens unique entre donneur et receveur, était en pleine évolution.

En 2003, les responsables de l'aide et des représentants de pays donateurs et bénéficiaires se sont réunis à Rome pour le Forum de haut niveau sur l'harmonisation. Lors de cette réunion, convoquée par l'organisation de coopération et de développement économique(OECD), les agences de donateurs se sont engagées à travailler avec les pays en développement à mieux coordonner et rationaliser leurs activités au niveau des pays.

A Paris, mars 2005, les pays du monde entier ont approuvé la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, une tentative plus globale visant à changer la façon dont les pays donateurs et les pays en développement acceptent de faire des affaires ensemble, fondée sur des principes de partenariat. Trois ans plus tard, le Forum de haut niveau d'Accra, au Ghana, a fait le point des progrès

et construit sur la Déclaration de Paris afin d'accélérer le rythme du changement.

En ce qui concerne la RDC, les apports d'aide destinés au secteur public n'ont pas été longtemps comptabilisés dans le budget national. Malgré l'importance du montant alloué, qui se situe plus de 15 milliards de \$ américains entre 1999 et 2010²⁵, il est fait état d'un faible alignement et de peu d'harmonisation. Le forum national de haut niveau sur l'efficacité de l'aide organisé conjointement par le gouvernement de la RDC et les partenaires extérieurs du 15 au 16 juin 2009 dont l'agenda de Kinshasa est le fruit, a examiné les questions de la répartition et d'adaptation de l'aide, les mécanismes et instruments de mise en œuvre des programmes pour les secteurs prioritaires, et l'architecture de l'aide. Ils se sont engagés à améliorer leurs mécanismes de concertation afin que toutes les ressources extérieures soient, d'une part, complémentaires et, d'autre part, prévisibles à l'intérieur d'un cadre budgétaire intégré et aligné sur les priorités nationales décrites dans le DSCR.

Pour atteindre le but ultime d'améliorer l'efficacité de l'aide et partant les résultats du développement, le gouvernement, les partenaires au développement et les organisations de la société civile dans la droite ligne de la série d'initiatives internationales sus-évoquées en la matière ont pris des mesures dites concrètes ci- dessous :

- l'affirmation du Leadership gouvernemental dans l'orientation, la coordination et la gestion de l'aide;
- l'engagement du gouvernement à consolider les réformes institutionnelles et des partenaires à renforcer les capacités
- une meilleure division du travail entre les partenaires au développement et une rationalisation de leurs interventions
- l'engagement de deux parties à intégrer progressivement les mécanismes de mise en œuvre dans les structures et systèmes nationaux

²⁵ Ministère du Plan, Rapport PGAI, 2010.

– le mécanisme de suivi après Forum.

Ces mesures sont cristallisées dans un organe : la Platte forme de Gestion de l'Aide et des Investissements(PGAI) du Ministère du plan qui assure la gestion et la coordination de l'aide. Institution dont la contribution a été significativement dans l'élaboration de ce travail.

Dans le même ordre d'idées, certains partenaires multilatéraux(le groupe de la Banque Mondiale, la commission Européenne, le Fonds Monétaires International et le système des Nations-Unis) et bilatérale (la Belgique, le Canada, l'Allemagne, le Japon, la Chine, les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni et les Etats-Unis) ont eu à développer une approche commune d'assistance économique à la RDC pendant la période postélectorale appelée «Stratégie d'Assistance Pays(SAP) », 2008-2012.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU SYSTEME EDUCATIF ET DE LA SITUATION ECONOMIQUE GENERALE DE LA R.D.C

Dans ce chapitre, il sera question de faire une présentation plus ou moins détaillée du système éducatif de notre pays qui est la RDC et de sa situation économique. Il sied de signaler que nous nous limitons à l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire et professionnel.

2.1. PRESENTATION DU SYSTEME EDUCATIF EN RDC

Le système éducatif de la RDC continue de se développer à tous les niveaux, bien que lentement et avec des hauts et des bas. Cependant, cette tendance surprenante dans un contexte de plus de deux décennies de déclin économique et de près d'une décennie de conflit, ne montre pas jusqu'ici de progrès décisif vers la scolarisation primaire universelle. La proportion d'enfants non scolarisés, bien qu'en âge de l'être dans le primaire, s'est accrue ; parmi beaucoup de ceux qui réussissent à atteindre la dernière année d'études primaires, très peu sont capables de comprendre ce qu'ils lisent ou d'écrire de simples phrases. La qualité est faible à tous les niveaux du système éducatif, le contenu et les normes de l'enseignement secondaire et supérieur n'ayant pas été, au demeurant, réformés depuis plus de vingt ans.²⁶

De façon générale en Afrique Subsaharienne, les parents financent presque toutes les dépenses d'éducation, à tous les niveaux de l'enseignement, du primaire au supérieur, et plus surprenant, dans tous les types d'établissements.

Le haut niveau des dépenses des ménages alimente de façon récurrente le paiement de salaire des enseignants, mais ne permet pas de couvrir les autres frais de fonctionnement ou d'investissement en infrastructures. Les modalités uniques du financement privé adoptées en RDC ont eu des

²⁶ Le système éducatif de la RDC Priorités et alternatives, document du travail de la Banque Mondiale, janvier 2005, p26.

conséquences à la fois sur la scolarisation et la qualité de l'éducation, aussi bien que sur les motivations des enseignants et des administratifs.

Ces deux tendances, c'est-à-dire la croissance continue du système éducatif et son financement par les ménages dans les circonstances extrêmement défavorables témoignent d'une longue tradition d'attachement à l'éducation et d'une forte demande d'éducation. Elles reflètent également l'attente des familles que l'investissement dans l'éducation de leurs enfants constitue la meilleure garantie de tirer profit d'un redressement et d'une croissance économique futurs, bien que les rémunérations actuelles sur le marché du travail ne fournissent pas un rendement monétaire de l'éducation satisfaisant.

Après avoir remporté la bataille de la quantité en ouvrant ses portes aux enfants congolais, l'école congolaise doit encore relever le défi de la qualité de son enseignement, dont les performances sont jugées les plus faibles de la planète.²⁷ Ce pays qui comptait l'un des taux les plus élevés d'universitaires et qui a formé la plupart des «élites» d'Afrique, vit actuellement des heures sombres. La belle époque a pris fin dans les années 1974.²⁸

L'enseignement national en RDC est néanmoins composé de deux Catégories d'écoles les écoles publiques et les écoles privées agréées. Dans les écoles publiques, on retrouve les écoles non conventionnées gérées directement par l'Etat et les écoles conventionnées dont la gestion est assurée par les confessions religieuses signataires de la convention de la gestion scolaire avec le gouvernement.

Ainsi, dans cc dernier, on a les écoles conventionnées catholiques, protestantes, kimbanguistes, islamiques, de l'armée du salut, etc.

²⁷ M. KUPELESA, l'état de lieu de l'enseignement en RDC, cité par Eric CIRUZA MUDERWA dans son mémoire sur l'impact de la qualité de l'éducation sur le revenu individuel à Goma, Université de Goma, faculté des sciences économiques et de gestion, 2008, mémoire.

²⁸ T. KANZA, l'enseignement en RDC, cité toujours par Eric CIRUZA MUDERWA.

Au niveau national, provincial ou local, chacune de ces églises dispose des services de gestion scolaire appelés bureaux de coordination. Cet enseignement est appelé enseignement de l'Etat. Ces écoles publiques sont financièrement prises en charge par l'Etat, surtout en ce qui concerne les salaires des enseignants tandis que les écoles privées agréées sont celles créées par des particuliers (personnes physiques ou morales) et qui sont soumises à la réglementation officielle en matière d'agrément de programmes d'études, de contrôle et d'évaluation pédagogiques. Elles ne bénéficient d'aucun subside de la part de l'Etat. Ce sont des écoles faisant parti de l'enseignement dit communautaire. Le secteur de l'enseignement privé connaît un développement rapide en termes d'écoles primaires, secondaires, et universitaires.

Les parents sont parmi les acteurs majeurs de l'administration du système scolaire congolais. Ils sont représentés, de la base au sommet par des comités des parents dans les écoles, les communes et les provinces.

L'enseignement en RDC est composé de l'enseignement primaire, secondaire professionnel, supérieur et universitaire. Néanmoins, dans certaines institutions, l'enseignement pré primaire, communément appelé maternelle, s'y trouve.

2.1.1. Enseignement pré-primaire

L'éducation de la petite enfance ne bénéficie que de peu d'attention des pouvoirs publics. C'est pourquoi presque aucune école de l'Etat n'a l'enseignement maternel. Ce ne sont que les écoles communautaires et privées qui en ont généralement.²⁹

Cet enseignement exige du matériel d'enseignement adapté au niveau des enfants et à l'âge. Les promoteurs tentent de le chercher à l'étranger, mais à cause des désordres qui se passent dans le pays, plusieurs cartons et

²⁹ T. SAM, Idem.

plusieurs colis sont perdus par la voie postale et on insiste qu'il ne faut jamais tenter d'envoyer quelque chose par la poste, car elle ne fonctionne plus.³⁰

L'âge de 0 à 5 ans constitue la période la plus importante pour le développement de l'enfant. Elle a des effets durables, voire permanents sur sa vie adulte.

D'après les données sociodémographiques de 2000, les enfants de 3 à 5 ans représentaient 2,85% de la population congolaise (soit 1450000 sur 50948000 d'habitant) ; 3% (soit 43500 enfants) fréquentaient les écoles maternelles, tandis que 97% d'entre eux (soit 1406500 enfants) étaient délaissés pour plusieurs raisons à savoir:

- ❖ manque de politique nationale pour l'enseignement maternel;
- ❖ inexistence du budget alloué à l'enseignement maternel;
- ❖ insuffisance d'initiatives de communautés de base;
- ❖ caractère non obligatoire de ce type d'enseignement;
- ❖ caractère privé de l'enseignement maternel
- ❖ coût élevé des écoles maternelles privées
- ❖ insuffisance des moyens financiers des parents;
- ❖ analphabétisme quasi général des femmes congolaises rendant ainsi difficile le rôle qu'elles doivent jouer dans l'éducation de leurs enfants
- ❖ insuffisance des éducateurs dûment formés dans ce domaine ; et
- ❖ insuffisance des structures d'accueil (écoles maternelles)
- ❖ etc.

L'éducation préscolaire n'est pas encore généralisée en dépit de sa consécration comme structure de l'enseignement national au terme de l'article 16 de la loi cadre de l'Enseignement National ». Il ne constitue pas encore un passage obligé pour accéder à l'enseignement primaire car c'est facultatif. En 2013, il existait 3814 écoles pré-primaires en RDC, avec effectif d'élèves de 283012 et un effectif enseignants de 1 1006(ou éducateurs).

³⁰ Ministère de l'EPSP, op.cit., p.28.

2.1.2. Enseignement primaire

La durée de l'enseignement obligatoire en RDC est de 6 ans pour les enfants dont l'âge est compris entre 6 et 12 ans.

La scolarité primaire de 6 ans est subdivisée en 3 cycles de 2 ans chacun. Le certificat de fin d'études primaires est accordé sur base d'une évaluation des résultats en classe et des notes de l'élève à un test national (TENAFEP) pondérés respectivement par 60% et 40%.

Le petit effort pour élargir l'accès à l'éducation s'accompagne même des efforts en termes de qualité, mais surtout les enfants non scolarisés sont encore trop nombreux. Les causes de cet échec sont multiples. Certains sont clairement identifiés, de la mauvaise politique de l'éducation au manque de planification efficace, des infrastructures, du matériel pédagogique, en passant par la faiblesse des ressources affectées à l'éducation par les Etats et au mauvais fonctionnement. L'éducation primaire pour tous les enfants congolais reste un rêve inaccessible.

Un rapport publié en 2005 reconnaît que le système éducatif congolais s'est dégradé depuis le années 1970. En 1979, le taux de scolarisation était évalué à 72%. En 2005, il est passé sous le seuil de 50%.³¹ Les infrastructures se trouvent dans un état pitoyable, déplorable l'enseignement se fait sans livre de classe et sans matériels pédagogiques, avec un éclairage électrique médiocre voire même inexistant et les élèves sont souvent forcés de s'asseoir à même le sol, faute de pupitre et parfois même certains d'entre eux viennent avec leurs propres chaises. Cela ne peut qu'être étonnant. C'est un vrai paradoxe la RDC qui possède l'une des plus vastes forêts du monde, ses enfants, élèves n'ont pas des bancs.

Dans certaines contrées du pays, lorsqu'il pleut, c'est la fin de classe car la toiture se trouve dans un état non descriptible. La pauvreté, qui ne

³¹ CIRUZA MUDERWA Eric, impact de la qualité de l'éducation sur le revenu individuel à Goma, Université de Soma, faculté des sciences économiques et de gestion, mémoire.

permet pas à une large part de la population de scolariser leurs enfants, mais surtout les faibles fonds que l'Etat loue à la réhabilitation et à l'équipement adéquat des écoles, les conflits infinis qui déchirent notre pays, la mauvaise gouvernance, constituent des obstacles à un enseignement de qualité, etc. D'autres sont liées à l'héritage colonial. Beaucoup d'enfants ne découvrent la langue d'enseignement que lorsqu'ils entrent à l'école.

C'est ainsi qu'il s'avère de plus en plus vrai que les élèves, les enseignants même, ne maîtrisent pas convenablement, si pas totalement, la langue de l'enseignement qui est le français. Certaines études montrent que les résultats des enfants s'améliorent lorsque l'école est dispensée dans des langues maternelles.³²

Si notre pays ne veut pas voter pour cette optique, il devrait investir dans le recyclage des enseignants en langue française ainsi leur permettre de très bien dispenser la matière. Les ouvrages étant écrits en un très bon français, c'est ainsi que si l'enseignant, ne maîtrise pas bien la langue, il aura beaucoup de difficultés à comprendre et à faire comprendre cette matière.

D'autres causes enfin restent à cerner, elles concernent la disponibilité et la qualité des enseignants en termes de satisfaction et de motivation professionnelle mais aussi en termes de professionnalisme et leadership scolaire. C'est pourquoi la démotivation des enseignants, non payés ou pas suffisamment rémunérés, leur font perdre ce plaisir qui était à la base de leur motivation.

Le manque de support didactique et le manque de formation continue pour les enseignants contribuent à maintenir le niveau des élèves très bas. La vie des enseignants est une telle misère qu'ils en arrivent à perdre les notes des élèves qu'ils retrouvent comme par enchantement après avoir reçu de ces derniers une petite motivation. Au moment où la scolarité dans la majorité des pays digne de ce nom est prise en charge par l'Etat, en RUC, ce rôle est

³² Idem.

dévolu aux élèves donc aux parents. Et pourtant les parents, qui dans la plupart des cas, sont souvent au chômage.

C'est ainsi que dans certaines familles du pays, la scolarisation se fait sous forme de délestage. Une partie des enfants étudient cette année, l'autre reste à la maison et vice versa. Ces enfants, écoliers, quand ils sont inscrits dans des établissements, doivent faire des acrobaties pour se rendre à leurs écoles, sans moyens de transport. Une fois sur place, chacun pour soi. L'hygiène est inexistante même dans la capitale (les besoins se font dans la brousse, etc.)

Notre Etat doit s'engager plus et surtout mieux en faveur de l'éducation. Il doit déterminer ce qui est essentiel pour une éducation de qualité. Bien que beaucoup d'efforts ont été faits dans le secteur éducatif en terme de quantité, le défi du nombre reste toujours à relever au regard des tas d'enfants de la rue, des enfants scolarisables mais non scolarisés qui persiste dans notre pays.

Nous devons nous mobiliser pour une véritable éducation en termes de qualité dans notre pays. L'éducation n'est pas un luxe, c'est un droit pour tout enfant. Les chiffres qui vous seront présentés doivent réveiller notre conscience, et nous inciter à agir en faveur d'un grand projet de l'éducation pour tous les enfants congolais. Durant l'année 2012-2013, le nombre d'écoles primaires dans l'étendue de la RDC s'élevait à 43218 écoles, 326533 classes et 339951 enseignants. Voici comment se présente la répartition des écoles primaire par province et des élèves en RDC :

Tableau N°1 Répartition des écoles primaires et des élèves par sexe et par province en 2012-2013

Province	Total d'écoles	%	Elèves inscrits au primaire		
			G	F	GF
Kinshasa	3480	8,1	47614	484267	959881
Bas-Congo	2023	4,7	351769	323307	675076
Bandundu	7475	17,3	879565	814981	1694546
Equateur	5018	11,6	743871	624452	1368323
Orientale	4604	10,7	744767	682037	1426804
Nord Kiwi	2770	6,4	539647	484597	1024244
Sud Kivu	2876	6,7	463881	436135	900016
Maniema	1392	3,2	205362	190135	395497
Kasaï oriental	3962	9,2	645352	577334	1222686
Kasaï occidental	3905	9	583153	486890	1070043
Katanga	5713	13,2	1017216	846544	1863760
RDC	43218	100	6650197	5950679	12600876

Source: Annuaires statistiques, direction de planification et des statistiques scolaires de l'EPSP, 2012-2013.

Il ressort de ce tableau une répartition inéquitable des écoles. La province de Bandundu a plus d'écoles primaires (7475), suivi de Katanga (5713), suivi de l'Equateur(5018), de la province Orientale (4604) et du Kasai Oriental (3962). En ce qui concerne les élèves, c'est la province du Katanga qui en a plus (1863760), suivi de Bandundu (1694546), de la province Orientale (1426808), de l'Equateur (1368323) et du Kasai Oriental (1222686). Dans l'enseignement primaire au niveau national, il y avait en 2012- 2013, 52,8% des garçons contre 47,2% des filles. Concernant le ratio élèves par enseignants au primaire, la moyenne nationale est de 37 élèves par enseignants.

Ainsi, nous présentons le taux brut d'admission au primaire par sexe et par province en RDC:

Tableau n°2: Taux brut d'admission par sexe et par province au niveau primaire en 2012-2013

Province	Elèves inscrits au primaire			Estimation de la population de 6 ans en 2011			Taux brut d'admission en %		
	G	F	GF	G	F	GF	G	F	GF
Kinshasa	100737	101 508	202245	97665	97551	195216	103,1	104,1	103,6
Bas-Congo	63571	60592	124163	59861	59861	119792	106,1	101,2	103,6
Bandundu	199329	187387	386716	130959	130808	261767	152,2	143,3	147,7
Equateur	181583	159967	341103	117642	117505	235147	154,4	135,8	145,1
Orientale	168187	156520	325154	128740	128591	257331	130,6	122,1	126,4
Nord Kiwi	125046	112684	237730	94335	94226	188561	132,6	119,6	126,1
Sud Kivu	110041	104353	214394	86516	86517	173033	127,2	120,6	123,9
Maniema	56196	53278	109474	32185	32148	64333	174,6	165,7	170,2
Kasaï oriental	154998	142806	297804	97665	97551	195216	158,7	146,4	152,6
Kasaï occidental	145983	128462	274445	83237	83141	166378	175,4	154,5	165
Katanga	233353	206847	440200	180902	180692	361594	129	114,5	121,7
RDC	1539024	1414404	2953428	1109777	1108590	2218367	138,7	127,6	133,1

Source: Annuaires statistiques, direction de planification et des statistiques scolaires de l'EPSP, 2012-2013.

Au vu des données reprises dans le tableau ci-haut, nous constatons que la province de Maniema a le taux brut d'admission le plus élevé, soit 170%; suivi du Kasaï Occidental, soit 165% et de Bandundu, soit 147,7%. Dans toutes les provinces, le taux d'admission au primaire des garçons est supérieur à celui des filles. L'exception n'est vraie que dans la ville de Kinshasa où l'inverse est possible. C'est pourquoi, le problème de scolarisation des filles reste encore à résoudre. Voici comment se présente le taux brut de scolarisation au niveau primaire en RDC :

Tableau n 03: Taux brut de scolarisation au niveau primaire par sexe et par province en 2 012-2013

Province	Elèves inscrits au primaire			Estimation de la population de 6 ans en 2011			Taux brut d'admission en %		
	G	F	GF	G	F	GF	G	F	GF
Kinshasa	475614	484267	959881	547729	547092	1094821	86,8	88,5	87,7
Bas-Congo	351769	323307	675076	336107	335715	671822	104,7	96,3	100,5
Bandundu	879565	814981	1694546	734452	733604	1468056	119,8	111,1	115,4
Equateur	743871	624452	1368323	659766	658996	1318762	112,7	94,8	103,3
Orientale	744761	682037	1426804	722007	721167	1443174	103,2	94,6	98,9
Nord Kivu	539647	484597	1024244	529057	528441	1057498	102	91,7	96,9
Sud Kivu	463881	436135	900016	485206	485204	970410	95,6	89,9	92,7
Maniema	205362	190135	395497	180503	180290	360793	113,8	105,5	109,6
Kasaï oriental	645352	577334	1222686	547731	547090	1094821	117,8	105,5	111,7
Kasaï occidental	583153	486890	1070043	466816	466270	933086	124,9	104,4	114,7
Katanga	1017216	846544	1863760	1014545	1013363	2027908	100,3	83,5	91,9
RDC	6650197	5950679	12600876	6223919	6217232	12441151	106,8	95,7	101,3

Source : Annuaire statistiques, Direction de planification et des statistiques scolaires de l'EPSP, 2012-2013.

Il ressort de ce tableau que le taux brut de scolarisation est élevé à Bandundu, soit 115,4%, suivi du Kasaï Occidental (114,7%), de Kasaï Oriental (111,7%), de Maniema (109,6%) et de l'Equateur (103,8%). Comme les années précédentes, les filles sont moins scolarisées que les garçons au niveau tant national que provincial, excepté à Kinshasa où les filles sont légèrement plus scolarisées que les garçons.

2.1.3. Enseignement secondaire et professionnel

L'enseignement secondaire en RDC comprend un cycle long et court. Le cycle long comprend trois filières générale, normale et technique. Ce cycle consiste en une première étape de deux ans, commune aux trois filières

dénommée cycle d'orientation, et une seconde étape de 4ans qui introduit une différenciation entre ces 3 filières. Au sein de chaque filière, différentes options sont offertes, jusqu'à 30 options dans la filière technique.³³ Les élèves qui réussissent au concours national, appelé examen d'Etat, obtiennent le diplôme d'Etat sanctionnant la fin de leurs études secondaires.

Le cycle court concerne l'enseignement professionnel qui consiste en une formation de 4 ans commençant immédiatement après l'enseignement primaire, ou une formation de 3ans après le tronc commun du secondaire. Il existe également des écoles des arts et métiers qui offrent une formation à l'artisanat en 3 ou 4 ans. Les élèves de ce cycle obtiennent, en cas de satisfaction aux concours de fin de cycle, un certificat. Cet enseignement secondaire se trouve dans les mêmes conditions de dégradation voire même plus que l'enseignement primaire .C'est pourquoi, il serait intéressant de relever quelques cas qui traduisent cette qualification.

La sous-qualification du personnel enseignant est inquiétante. Les enseignants ne sont plus régulièrement formés ni recyclés en cours d'emploi. Ces quelques rares formations organisées avec l'appui des organismes internationaux, en l'occurrence l'Unicef et la Francophonie, ne concernant qu'une minorité ciblée.³⁴ La dévalorisation de la fonction enseignante, matérialisée par un barème salarial bas, émotive totalement l'enseignement et n'attire plus les nouvelles générations.

Les conditions de travail sont déplorables. La grande majorité des élèves, voire même des enseignants, n'ont pas des manuels pédagogiques. Ce n'est que dans quelques écoles où les enseignants confectionnent les photocopies des notes de lecture que les élèves achètent. Le comble en est que, la majorité des parents de ces élèves vivent aussi dans une pauvreté indescriptible. D'où, la difficulté d'acquérir ces manuels.

³³ Ministère de l'EPSP, op.cit., p.15.

³⁴ Idem, p31.

A l'absence de la volonté d'investir dans l'enseignement, aux moyens financiers injectés, on comprend pourquoi le niveau et la qualité de l'enseignement ne cessent de baisser. Pour cet enseignement secondaire, en 2012-2013, il y avait 22698 écoles secondaires, 281324 enseignants et 3995631 élèves dont 1522402 estimés à 10432373 soit 38,3% étaient scolarisés. Comme les écoles primaires, les écoles secondaires sont inégalement réparties sur le territoire national. Leur répartition se présente de la manière suivante:

Tableau n°4 : Répartition des écoles secondaires par provinces y compris les élèves inscrits au secondaire en 2012-2013

Province	Total d'écoles	%	Elèves inscrits au secondaire		
			G	F	GF
Kinshasa	2072	1	275322	266694	542016
Bas-Congo	1224	5,4	140867	96997	237864
Bandundu	4902	21,6	406505	260505	667010
Equateur	2636	11,6	242531	108026	350557
Orientale	1718	7,6	187743	110683	298128
Nord Kiwi	1383	6,1	r 181743	144769	326512
Sud Kivu	1367	6	157712	109525	267237
Maniema	872	3,8	85101	38622	123723
Kasaï oriental	1551	6,8	208872	113049	321921
Kasaï occidental	2269	10	222264	93795	316059
Katanga	2704	11,9	364867	179737	544604
RDC	22698	100	2473229	1522402	3995631

Source: Annuaire statistiques, Direction de planification et des statistiques scolaires de l'EPSP, 2012-2013.

Il relève de tableau que la province de Bandundu a un nombre important d'écoles et des élèves que les autres provinces, soit 4902 écoles et 667010 élèves. La province de Maniema est la plus dépourvue car elle a le nombre d'écoles et des élèves le plus bas de toutes les autres provinces, soit 872 écoles et 123723 élèves. Concernant le ratio élèves/enseignants au secondaire, la moyenne nationale est de 14 élèves par enseignant. Pour ce qui concerne le taux brut d'admission au secondaire, il se présente de la manière suivante :

Tableau n°5: Taux brut d'admission au secondaire par sexe et par province en 2012-2013

Province	Nouveaux inscrits au secondaire			Population de 12 ans			TBA (en %)		
	G	F	GF	G	F	GF	G	F	GF
Kinshasa	53924	54295	108219	83341	82490	165831	64,7	65,8	65,3
Bas-Congo	33271	24492	57768	45791	55969	101760	72,7	43,8	56,8
Bandundu	78571	61717	140288	111849	110515	222364	70,2	55,8	63,1
Equateur	52813	28806	81619	100389	99362	199751	52,6	29	40,9
Orientale	49975	33403	83378	109859	108736	218595	45,5	30,7	38,1
Nord Kivu	40386	35780	76166	80500	79678	160178	50,2	44,9	47,6
Sud Kivu	31928	25728	57656	73874	73113	146986	43,2	35,2	39,2
Maniema	16339	10409	26748	27465	27184	54649	59,5	38,3	48,9
Kasaï oriental	42942	27872	70814	83342	82489	165831	51,5	33,8	42,7
Kasaï occidental	47633	24776	72409	71030	70303	141333	67,1	35,2	51,2
Katanga	79761	47245	127006	154371	152793	307164	51,7	30,9	41,3
RDC	527543	374523	902006	941811	942631	1884442	56	39,7	47,9

Source: Annuaire statistiques, Direction de planification et des statistiques scolaires de l'EPSP, 2012-2013.

Il ressort de ce tableau que le taux brut d'admission au niveau secondaire est élevé à Kinshasa (65,3%), suivi de Bandundu (63,1%), de Bas-Congo (56,8%), du Kasaï Occidental (51,2%), du Kasaï Oriental (48,9%). Moins de 50% d'enfants accèdent au degré secondaire au niveau national. Les garçons sont plus nombreux que les filles à être admis au secondaire, à l'exception de Kinshasa où les filles sont plus nombreuses que les garçons. En ce qui concerne le taux brut de scolarisation, il se présente de la manière suivante :

Tableau n°6: Taux brut de scolarisation par sexe et par province au secondaire en 2012-2013

PROVINC E	Elèves inscrits au secondaire			Estimation de la population de 12-17 ans			Taux brut de scolarisation en %		
	G	F	GF	G	F	GF	G	F	GF
Kinshasa	275322	266694	542016	461383	456666	918049	59,7	58,4	59
Bas-Congo	140867	96997	237864	253923	309425	563348	55,5	31,3	42,2
Bandundu	406505	260505	667010	618672	612348	1231020	65,7	42,5	54,2
Equateur	242531	108026	350557	555757	550075	1105832	43,6	19,6	31,7
Orientale	187445	110683	298128	608186	601969	1210155	30,8	18,4	24,6
Nord Kiwi	1817433	144769	326512	445654	441098	886752	40,8	32,8	36,8
Sud Kivu	157712	109525	267237	408953	404772	813752	38,6	27,1	32,8
Maniema	85101	38622	123723	152047	150492	302539	56	25,7	40,9
Kasaï oriental	208872	113049	321921	461383	456666	918049	45,3	54,8	35,1
Kasaï occidental	222264	93795	316059	393224	389204	782428	56,5	24,1	40,4
Katanga	364867	179737	544604	854607	845870	1700477	42,7	21,2	32
RDC	2473229	1522402	399561f	5242984	5189389	10432373	47,2	29,3	38,3

Source: Annuaires statistiques, direction de planification et de statistiques scolaires de l'EPSP, 2012-2013.

Il ressort du tableau ci-haut que le taux de scolarisation au secondaire est élevé à Kinshasa (59%), suivi de Bandundu (54,2%), de Maniema (40,9%), de Kasaï Occidental (40,4%) et de Bas-Congo (42,2%). Au niveau national, le niveau de scolarisation est inférieur à 40%. Néanmoins, les garçons sont plus scolarisés que les filles dans toutes les provinces.

En plus du faible taux de scolarisation au primaire, la faible efficacité entraîne un taux de scolarisation encore très bas au secondaire, car le nombre d'enfants qui terminent le primaire est faible. Un taux très bas au niveau secondaire ne traduit que l'inefficacité de l'école primaire congolaise. Le nombre d'élèves qui terminent le primaire est trop réduit et cela se répercute sur le taux de scolarisation au secondaire.

La grandeur du problème ne se limite pas uniquement au niveau du taux d'admission des élèves par rapport au nombre total des scolarisables, mais le problème des enseignants persiste toujours et influence la qualité de l'enseignement.

Au niveau des milieux ruraux, avec de faibles rémunérations souvent en nature, un grand nombre d'enseignants optent tout naturellement pour les milieux urbains. Cette situation fait que l'école rurale ait une carence de ses enseignants. C'est ce qui crée un sérieux problème pour les écoles des milieux ruraux.

Quant aux enseignants qui se rendent en ville pour chercher une rémunération plus ou moins considérable, après un bon bout de temps de prestation, ils se rendent compte que cette rémunération n'est plus suffisante par rapport aux charges et surtout au coût de la vie.

Comment peut-on concevoir qu'un enseignant sensé transmettre le savoir à ceux qui prendront demain le destin du pays reçoive un salaire insignifiant, qui ne lui permet en aucun cas de nouer les deux bouts du mois?

Cette situation pousse les enseignants à combiner des métiers si pas à abandonner complètement l'enseignement. Cette situation les donne plus envie de donner cours dans des institutions privées que publiques car celles-ci sont les mieux offrant en termes de rémunération. C'est pourquoi, même avec le principe «*donna donna* », ceux-ci se trouvent dans l'obligation de donner le meilleur

enseignement ou la meilleure qualité de l'enseignement aux élèves des écoles privées au détriment de ceux des écoles publiques.

Pourtant, avec la dégradation du système éducatif congolais, l'enseignement, en général, est financé en grande partie par les contributions des parents. C'est pourquoi le niveau du revenu des parents est un facteur déterminant pour le choix de l'institution à fréquenter.

Quant aux écoles publiques, la quasi-totalité de celles-ci sont dans un état de vétusté. Leur capacité d'accueil est devenue insignifiante face à la poussée démographique de la population congolaise. Ces écoles fonctionnent dans un environnement souvent malsain ne répondant pas aux normes hygiéniques. Le faible budget affecté à l'éducation ne facilite plus la construction de nouvelles écoles et la réhabilitation de celles qui existent déjà se trouvant dans un état de délabrement avancé.

Avec le financement des parents toujours pauvres qui est resté insignifiant aux besoins de fonctionnement des établissements, la situation ne s'améliore toujours pas. La carence des matériels didactiques et autres supports et équipements pédagogiques réduit l'efficacité de l'enseignement. Elle est plus ressentie dans les options techniques où l'on déplore très souvent l'absence des laboratoires et d'ateliers viables.

L'inadéquation est criante entre les besoins de formation et les programmes d'études à l'école. Certains enseignants recourent à des vieilles notes pour élaborer les prévisions des matières. Cette situation ne fait que baisser la qualité de la formation et pourtant notre compétitivité sur le marché du travail par rapport aux élèves des autres pays. Ce qui est encore plus triste est qu'à part les écoles conventionnées et quelques privées, l'Etat ne prévoit aucune stratégie nationale pour l'identification, le suivi et l'encadrement des enfants surdoués.

C'est ainsi que l'enseignement secondaire en RDC est resté un tremplin pour accéder à l'enseignement supérieur plutôt que comme moyen de former les compétences dont l'économie a besoin.

2.3. PRESENTATION DE LA SITUATION DES QUELQUES AGREGATS DE L'ECONOMIE DE LA RDC

Cette section analyse quelques agrégats de l'économie congolaise dont le PIB et le taux d'inflation durant la période 2003- 2013. La première phase va de 2003 —2009, et la seconde phase va de 2010 à 2013.

2.3.1. Evolution des indicateurs de 2003 à 2009

Au cours de cette période, l'économie congolaise rompt avec des taux de croissance négatifs et avec la série des taux d'inflation à trois chiffres qui ont caractérisé la décennie précédente. En effet, dans le domaine intérieur, après avoir atteint 5 1,1% en 2000, le taux d'inflation est ramené à 4,4% en 2003. Le taux de croissance du PJB a été de 5,8% en 2003 et atteint 7,8% en 2005. Cette amélioration de la situation économique est le résultat de l'exécution de deux programmes successifs de stabilisation, le programme intérimaire renforcée (PIR) et le programme économique gouvernemental (PEG). En somme, au cours de cette sous période, la situation de l'économie congolaise s'est améliorée. Voici comment se présente l'évolution de ces indicateurs durant cette sous-période.

Tableau n°7: Le taux de croissance de PIB et le taux d'inflation de 2003 à 2009

ANNEE	Taux d'inflation	PIE
2003	4,4	5,8
2004	9,2	6,6
2005	21,3	7,8
2006	18,2	5,6
2007	9,9	6,3
2008	27,6	6,2
2009	53,4	2,8

Source : Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2010, P. 7

Après plusieurs années de récession, l'activité économique a enregistré une croissance de 5,8% en 2003 Contre un objectif de 3,0% prévu au programme triennal 2002- 2005 (PEG).

La libération de plusieurs secteurs de l'économie et le regain de confiance de certains investisseurs ont permis l'entrée d'importants capitaux sous formes d'investissement direct étranger (IDE) favorisant ainsi la création de nouveaux emplois.

En effet, le taux de chômage est passé de 49,1% en 2001 à 43,2% en 2007; le ratio d'investissement sur PIB étant de 8,1% en 2001, s'est situé à 20,2% en 2007 ; le PIB par habitant a également connu une amélioration passant de 79,3 USD en 2002 à 96,6 USD en 2009.

La reprise de la croissance a été rendue possible grâce au dynamisme de différentes branches de la vie économique notamment l'extraction minière et industries métallurgiques, transports et communication, bâtiments et travaux publics, agriculture, sylviculture, chasse, pêche, élevage ainsi que l'amélioration des droits et taxes à l'importation.

2.3.2. Evolution des indicateurs de 2010 à 2013

Comme la plupart des pays de l’Afrique subsaharienne, l’économie Congolaise est restée relativement protégée contre les facteurs négatifs qui freinent la croissance dans les pays avancés. Voici comment se présente l’évolution de ces indicateurs durant cette sous-période;

Tableau n°9: Taux de croissance du PIB et le taux d’inflation de 2010 à 2013

Année	Taux d’inflation	PIB(en %)
2010	9,8	7,2
2011	15,4	6,9
2012	2,72	7,2
2013	1,07	8,5

Source : Banque Centrale du Congo, rapport annuel 2013, P.6

Il ressort de ce tableau que le taux de croissance économique a atteint 7,2% du produit intérieur brut en 2012.³⁵ La croissance de l’activité économique en RDC, amorcée en 2002, s’est poursuivie en 2013, en dépit du contexte d’austérité et de reprise hésitante de l’économie mondiale. Le PIB de la RDC a enregistré en 2013 une croissance de 8,5% venant de 7,2% en 2012, un niveau jamais réalisé depuis quarante ans. Cette vigueur de l’activité économique est imputable essentiellement à une bonne performance des secteurs primaire et tertiaire.

Parallèlement au raffermissement du climat de l’économie nationale, 79.061 emplois ont été créés en 2013 et le nombre des chômeurs a baissé de 56.047 unités. Sur le marché des biens et services, l’inflation s’est de nouveau repliée en 2013, renseignant une performance jamais réalisé depuis

³⁵ Situation économique générale en RDC, 2013, op cit. P.5

1989. En effet le taux d'inflation s'est situé à 1,07% en 2013 contre 2,72% en 2012.³⁶

³⁶ Banque Centrale du Congo, rapport annuel 2013, P.5.

CHAPITRE TROISIEME : ANALYSE DE L'AIDE EXTERIEURE SUR LE SYSTEME EDUCATIF DE LA RDC

3.1 INTRODUCTION

L'aide publique au développement est octroyée aux pays sous-développés pour promouvoir la croissance économique et lutter contre la pauvreté. Actuellement l'aide vise à atteindre les QMD d'ici à 2015.

Au moment même où un effort conséquent est nécessaire pour réaliser l'éducation pour tous d'ici à 2015, et surtout à un moment où le nombre d'enfants scolarisés semble ne plus progresser, des signes inquiétants révèlent que les contributions des donateurs en faveur de l'éducation piétinent et risquent de se ralentir.

Selon la Banque Mondiale, la principale contrainte dans le secteur de l'éducation en RDC est l'insuffisance de financement. Le constat fait est révélateur car durant la période sous-analyse la part de l'aide consacrée à l'éducation n'a jamais dépassé 7% depuis 10 ans.

3.2 AIDE EXTERIEURE A LA RDC

3.2.1 Principaux donateurs de la RDC

L'aide publique au développement reste encore d'une importance substantielle pour le financement du développement des pays subsahariens en général et de la RDC en particulier, dans le cadre de sa stratégie de croissance et de lutte contre la pauvreté et de l'appui aux Etats fragiles et post-conflits.

La situation des projets intégrés dans la Banque des données du comité de coordination des ressources extérieures «CCRE» révèle qu'au cours de la période sous analyse, les interventions des bailleurs de fonds ont été canalisées vers les institutions gouvernementales et les ONGs. Cependant, au cours des années 90, l'essentiel des interventions ont été canalisées à travers les ONGs, au cours de la période sus mentionnée il est observé une progression de

la canalisation des ressources extérieures vers les structures gouvernementales. Cette évolution des choses justifie le fait que les ONGs nationales sont conviées à se faire reconnaître auprès des Ministères sectoriels et à se faire enregistrer à la Division des QNGs du Ministère du Plan.

C'est ainsi le Ministère du plan a mis en place une plateforme de Gestion de 'Aide et des Investissement (PGAI) qui est une base des données interactive nationale, renseignant sur le flux de l'aide, sa gestion, sa coordination et son utilisation.

La PGAI est un outil d'aide à la gestion des ressources pour le développement selon les priorités fixées par le gouvernement. Elle permet de mesurer l'impact avec les objectifs du Millénaire pour le Développement, OMD et d'orienter les décisions gouvernementales. Elle a été spécifiquement conçue pour mesurer la progression des objectifs définis dans la déclaration de Paris. Elle comprend les fonctionnalités principales qui peuvent être personnalisées parmi lesquelles nous citerons :³⁷

- Gestion de l'information sur l'aide: titre du projet, renseignement sur les bailleurs, localisation géographique du projet, secteur d'activité, agence d'exécution, etc.;
- Financement du projet: montant d'engagement, de décaissement, dépenses, statut du projet, solde non engagés, solde non décaissé, etc.;
- Calendrier de planification : date de début, date de démarrage effectif, date de fin prévue et effective;
- Création des rapports personnalisés: par bailleur, par secteur, par province, par programme, par bailleur et par secteur, etc.;
- Gestion des ressources: documents du projet, devis, contrats, fora, secteur de l'OCDE, etc.;

³⁷ Ministère du Plan « Rapport de la plateforme de gestion de l'aide et des investissements », Mai 2012.

- Suivi et évaluation : par rapport aux OMDs, à la déclaration de Paris, au progrès physique, etc.

Selon la PGAI, les principaux prêteurs de la RDC pour la période de notre analyse sont: en ce qui concerne les partenaires multilatéraux (le groupe de la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, le Fonds monétaire international, le Ponds International de Développement Agricole, les Nations- Unies, Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique, Fonds Mondiale de ‘environnement, Fonds Mondial et la commission Européenne) et bilatéraux (la Chine, la Belgique, les Etats-Unis d’Amérique, l’Espagne, la France, la Suède, le Royaume-Uni, l’Allemagne, le Canada, la Suisse, l’Italie, la Turquie et le Japon).

Pour ce qui concerne les dons en nature, sous forme d’aide alimentaire ou d’aide produit, les grands donateurs sont la Belgique, la Chine, la France, l’Italie, le Japon, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la Turquie. La répartition entre les dons et les prêts est de l’ordre de 85% pour les dons et 10% pour les prêts ce qui est conforme aux recommandations de l’OCDE et du PMI concernant les pays les moins avancés.³⁸

3.2.2 Forme d’aide allouée à la RDC

La RDC, un pays post-conflit a plus bénéficié de l’aide budgétaire ou financière; l’analyse des contributions financières en termes d’engagements et de versements de l’ensemble des bailleurs de fonds montre que l’aide budgétaire représentait entre 28,56% de l’aide totale, l’aide humanitaire 20,85%, équipements et infrastructures 11,83%, l’aide projet de développement 10,6% et les restes aux autres formes d’aides.

³⁸ NGOMA BINDA F., et al., République démocratique du Congo, démocratie et participation à la vie politique : évaluation dans les premiers pas de la III^{ème} République, dans WWW. Afrirnap.org.

3.2.3 Répartition de l'aide par secteur

La répartition de l'aide sur base aménagée des secteurs de la DSCRP montre qu'en ce qui concerne les engagements au cours des années 2007 à 2010 trois nouveaux secteurs dont deux des infrastructures lourdes viennent rejoindre les principaux domaines de l'aide qui sont; l'eau, l'assainissement, l'énergie et les services sociaux. Ces secteurs se répartissent 79% de l'aide publique au développement et les autres secteurs, presque productifs se répartissent 21% des engagements.³⁹

Quant aux versements proprement dits, les trois secteurs en termes de versements sont; la gouvernance avec 446 Millions, la santé 399 Millions et les transports 297 Millions qui représente 57% de versements sur cette période. Les cinq secteurs suivants: l'éducation, les services sociaux, eau, assainissement, population et VIH-SIDA rassemble 32% des versements alors que les autres secteurs dont ceux productifs se partagent le ii% restant.⁴⁰

3.2.4 Evolution récente de l'aide publique au développement en RDC

Les informations sur quelques indicateurs de l'aide publique au développement en RDC sont reprises dans le tableau ci-après:

³⁹ NGOMA, BINDA. Op.cit.

⁴⁰ Idem.

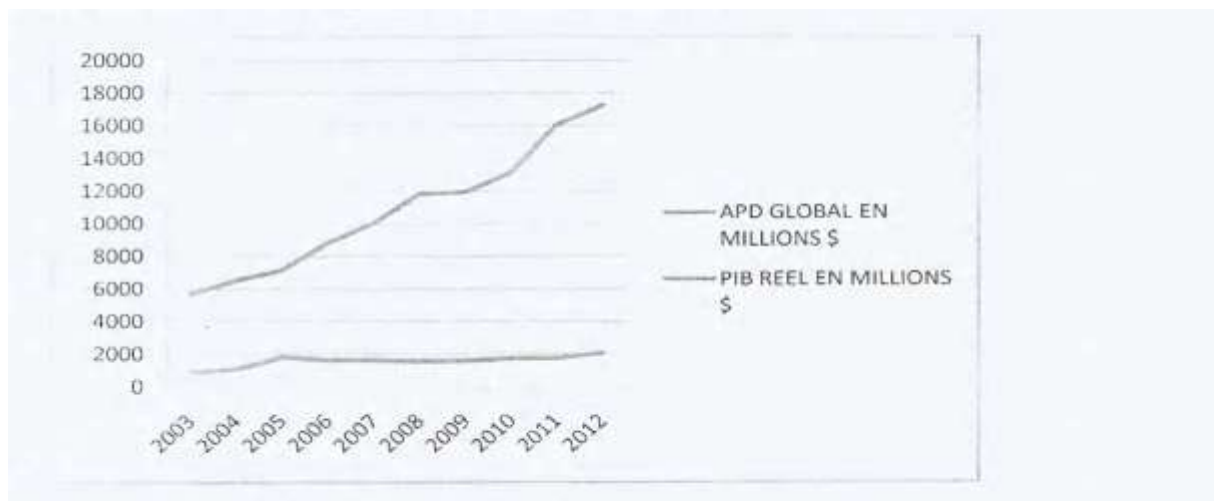
Tableau n°5 : Evolution des quelques indicateurs de l'APD en RDC de 2003 à 2012

Année	APD globale en millions de USD	PIB réel en millions de USD	Population en millions	APD/PIB en %	APD/hab en USD
2003	906,902	5676	56	15,98	16,08
2004	1082,415	6530	57	16,58	18,69
2005	1811,149	7168	59	25,27	30,34
2006	1 644,469	8 824	61	18,64	26,74
2007	1 640,173	10 043	63	16,33	25,91
2008	1570,853	11 851	65	13,26	24,09
2009	1 602,838	11 979	67	13,38	23,85
2010	1730,624	13145	69	137I	25,01
2011	1 758,143	16 054	71	10,95	24,66
2012	2 079,317	17261	73	12,05	28,33

Source: BCC et PGAI

Il ressort des données du tableau ci-haut que l'aide internationale acheminée durant la période sous analyse en RDC est passée de 1 570,85 million de USD en 2008 à 2 079,317 millions de USD en 2012 et cette dernière correspond même à celle où cette aide a connu un pic comme il est indiqué dans le graphique, ci- après.

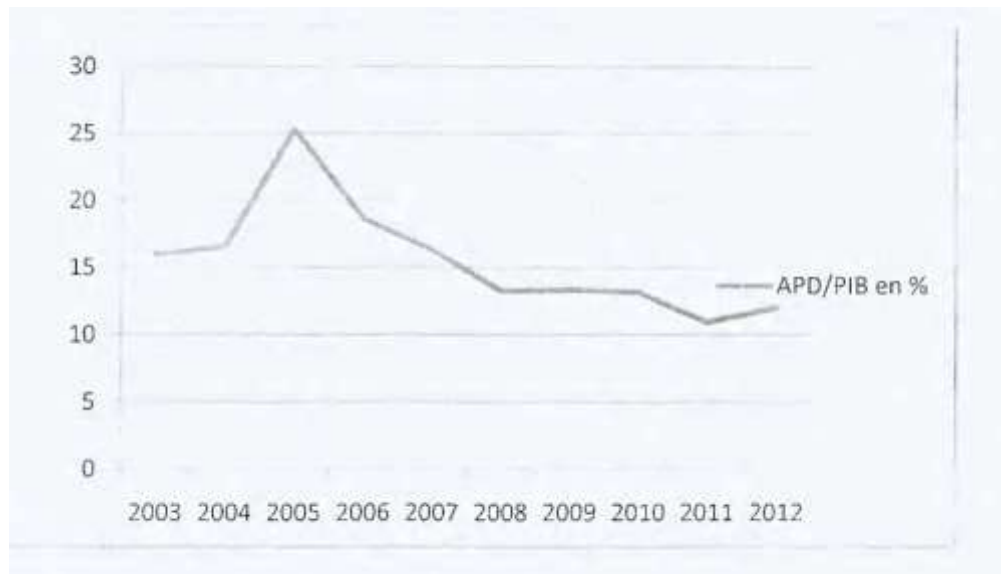
Graphique 1: PIB réel et APD/ en millions de USD



Source: Sur base de données du tableau n°5

L'année 2008, celle de la crise financière internationale ; elle correspond aussi à l'année où le volume de l'aide par rapport aux autres années précédentes a baissé avec un ratio de l'aide sur le PIB qui représentait 13,26% du PIB, tandis que le pic revient à l'année 2005 avec près de 25,27% du PIB. Alors qu'en 2012, l'aide a connu un pic de 2 079,317 millions de USD avec un ratio de 12,05% du PIB.

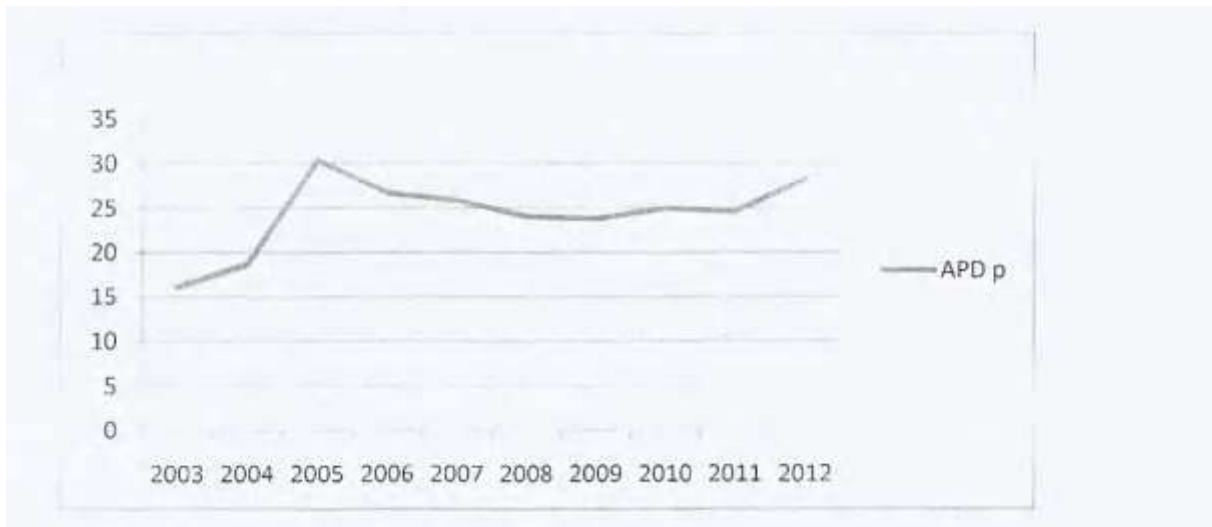
Graphique 2 APD/PIB en %



Source : Sur base de données du tableau n°5

Concernant le ratio APD/PIB en % le pic obtenu revient à l'année 2005 où nous avons obtenu 25% par rapport aux autres années. Et dès lors ce pourcentage est en constante diminution jusqu'à atteindre 11% en 2011 et puis une légère augmentation en 2012 car nous avons enregistré 12% de l'APD/PIB

Graphique n°3 APD/hab. en dollars



Source: Sur base de données du tableau n°5

Cette illustration montre que l'APD n'est pas fonction de la population. Avec une croissance quasi linéaire de cette dernière, la répartition par habitant de l'aide suit la même tendance que celle de l'APD. Ceci étant, concernant ce ratio de l'aide par habitant, le pic revient toujours à l'année 2005 où il ya 30,34 USD d'aide par habitant, le montant le plus bas en 2003 avec 16,08 USD. Alors qu'en 2012, on est arrivé à 28,33 USD par habitant. Et la moyenne africaine de l'aide par habitant en 2011 était de 44 USD.⁴¹

3.2.5 Décaissement par type d'assistance

Les décaissements par types d'assistance sont repris dans le tableau ci-dessous:

⁴¹ KAMITATU ETSU Olivier, à l'issue de la réunion de lancement de l'enquête 2011 sur la suivi intégrant la déclaration de Paris, Op.cit.

Tableau n°6: Evolution des décaissements par type d'assistance (en milliers de USD)

Année	Bourse d'études	Don produit	Mission d'expertise	Don financier	Emprunt	Total
2003	0	16675	245	858810	31173	906902
2004	19	14284	579	989 110	78423	1082425
2005	13	6818	687	1668162	135 470	1811150
2006	194	51181	699	1434321	158 075	1644469
2007	3160	13811	1660	1431173	190 370	1640173
2008	152	16038	293	1428828	125543	1570945
2009	5004	36242	585	1469339	91669	1602 838
2010	4930	3863	612	1624485	96734	1730 625
2011	3947	9836	626	1673706	70028	1758 143
2012	11792	226	641	1853470	213187	2079318
Totale	29211	168973	6628	14 431 400	1190 675	15826887

Source: Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements

Les décaissements des bailleurs de fonds par type d'assistance mobilisée par la RDC au cours de la période sous revue couvrent 91,18% des dons financiers, 7,53% d'emprunt, 1,07%, 0,18% et 0,042% respectivement pour assistance en nature(don produit), assistance en nature(bourses d'études), assistance en nature(mission d'expertise).

Ce qui revient à dire que les décaissements effectués par tous les bailleurs de fonds de la RDC représentent 92,5% des dons et 7,5% des prêts pour l'ensemble de la période. Par année, les décaissements par bailleur se présentent comme l'indique dans le tableau n°7.

S'agissant de la répartition de ces aides par province, tel que répertoriées dans la base des données de la Plateforme de gestion de l'aide et des investissements, il ressort que sur les ii provinces du pays, de l'administration centrale et du niveau central, renseigne que plus de 60% de l'aide dont la RDC a reçu de 2003 à 2012 est destinée pour le niveau national, 10,6% pour la ville province de Kinshasa, 4,2% pour le Sud-Kivu, 3,8% pour la province orientale,

3,6% pour le Nord-Kivu, le Katanga 2,9%, e Bas-Congo 2,9%, le Bandundu 3,1%, e Maniema 2,3%, l'Equateur 2,1%, le Kasäi-Occidental 1,7%, le Kasäi-Oriental 1,7% et l'administration centrale 1,6%.

3.2.6 Décaissement de l'aide globale par bailleur

Les informations sur le décaissement de bailleur sont reprises dans le tableau ci-après

Tableau n°7 : Synthèse des décaissements par bailleurs de fonds (en milliers de USD)

Bailleurs	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
ONU	188238	220 685	450 575	493 104	260301	153 892	26 522	22663	6316	16007	1838303
UE	187240	103 364	328 942	152 573	207185	221 373	204603	210971	332981	247029	2192261
BM	75966	115 875	236 620	279 904	183612	247163	361150	295282	458815	419177	2673564
Belgique	55784	76969	135 999	103 125	211898	183714	172523	177177	159757	98444	1375509
Roy-Uni	29810	30264	134 283	252 551	238223	143394	103944	362492	219375	204111	1718448
USA	120986	082 425	147 767	74555	11656	147759	78234	85371	128585	208838	1176139
Pays-Bas	47967	235 492	102 833	47 661	99686	65834	73375	57204	56153	22843	750967
Allemagne	15873	172 388	30372	11 300	25925	20423	51008	44000	1427	183754	428021
Autres	185038	120 207	153 759	229695	401686	387301	531479	475466	394734	679115	3673675
Aide globale	906902	7171	1811150	1644469	1640173	1570945	1 602 838	1730625	1758143	2079378	15826887
Indice 2003 = 100	100	119	200	181	181	173	177	191	194	229	

Source: Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements

De ce tableau, on peut retenir que huit groupes- donateurs sur un total de trente-six, ont apporté 76,8% pour l'ensemble de dons acheminés en RDC durant la période sous analyse. Il s'agit en ordre d'importance numérique de Banque Mondiale 16,8%, Union européenne 13,9%, Nations-Unies 11,6%, Royaume-Uni 10,9%, Belgique 8,7%, Etats-Unis 7,4%, Pays-Bas 4,7%, et Allemagne 2,7%.

Les autres donateurs dont l'ensemble de décaissements représentent 23,2%, du montant globale sont l'Afrique du Sud, l'Australie, la BAD, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, le Fonds pour le Renforcement de capacité en Afrique, fonds international pour e développement Agricole, le Fonds Mondial, le Fonds Mondial de 'environnement, le Fonds Monétaire International, la France, le Gavi, la Grèce, l'inde, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Pologne, la République Tchèque, la Suisse, la Suède et la Turquie.

il se dégage aussi une augmentation de l'aide globale en 2012, par rapport à 2003, qui est de l'ordre de 129% et l'étude révèle que l'aide à connu une augmentation durant toute la période analysée par rapport à notre année de base car leur écart est toujours positif.

3.3 AIDE EXTERIEURE DU SECTEUR DE L'EDUCATION

Sur un échantillon des projets et programmes d'appui au secteur de l'éducation, la plupart de ces projets sont financés par les agences des Nations-Unies dont l'Unicef et les agences d'exécution sont internationales. Ces projets visent le renforcement de capacité dans lequel l'Unicef bat le record, projet de développement, assistance technique, appui à la démocratie, aide d'urgence, aide humanitaire, Etc.

Contrairement aux engagements souscrits sur le forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide publique au développement, la majorité de ces projets est concentrée dans la ville province de Kinshasa et la plupart des

agences d'exécution sont internationaux. Et, il est à noter que l'aide allouée dans ce secteur prend des formes différentes à travers l'aide humanitaire d'urgence, la coopération technique, l'aide projet et l'aide programme.

Les bailleurs de fonds appuient plusieurs programmes et projets dont la plupart se concentre au niveau central. Ces projets et programmes sont entres autres: projet d'appui au secteur de l'éducation (PASE), approche intégrée de récupération des déchets domestiques de Kinshasa, appui à l'éducation de base (livres uniques), appui à l'enseignement technique et professionnel, appui au Département de Biologie-UNIKIN, séminaire des enseignants de 'Est, appui documentaire, développement et éducation de l'enfant! urgence éducation, bureau d'études et de coordination MINEDUC, bourses locales, éducation enfants affectés par les conflits, projet d'appui au redressement du secteur de l'éducation (PARSE), etc.

Le soutien à ces projets et programmes a pour fondement 'amélioration des conditions de l'éducation et surtout pour l'atteinte des OMD d'ici à 2015.

3.3.1 Décaissement par bailleur au secteur de l'éducation

Cette sous-section nous renseigne sur la contribution des bailleurs sur le secteur éducatif durant la période sous analyse.

Tableau n°8: Répartition des décaissements par bailleur (en milliers de USD)

Bailleur	Montant en USD	%
Banque Mondiale	194141	33,7
Belgique	144 766	25,1
Etats-Unis d'Amérique	58 540	10,1
Nations-Unies	37710	6,5
Union Européenne	36 347	6,3
Japon	19706	3,4
Espagne	9266	1,6
Suède	7745	1,3

Autres bailleurs	68 382	11,9
[Total	576603	100

Source: Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements

Le tableau ci-haut nous renseigne que 8 groupes de donateurs ont apporté 88,1% de l'aide acheminée dans ce secteur sur un total de 36 donateurs et leurs apports sont repris dans ce tableau par ordre d'importance. Les autres bailleurs n'ont apporté que 11,9% de ce montant.

3.3.2 Evolution des décaissements

Tableau n°9 : Evolution des décaissements à l'éducation (en milliers de USD)

Année	Montant	Indice 2003 = 100
2003	14653	100
2004	33834	231
2005	34480	235
2006	33280	227
2007	40138	274
2008	92602	632
2009	113803	777
2010	64864	443
2011	75327	514
2012	73623	502

Source: Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements

Il se dégage du tableau ci-dessus que l'augmentation de l'aide en 2012, par rapport à 2003, a été de l'ordre de 402%. Mais le pic revient en 2009 où le volume d'aide a connu une augmentation de 677% par rapport à 2003. Et, il est à noter que par rapport à notre année de base, le volume de l'aide octroyé dans ce secteur est toujours en augmentation.

3.3.3 Décaissement par sous-secteur de l'éducation

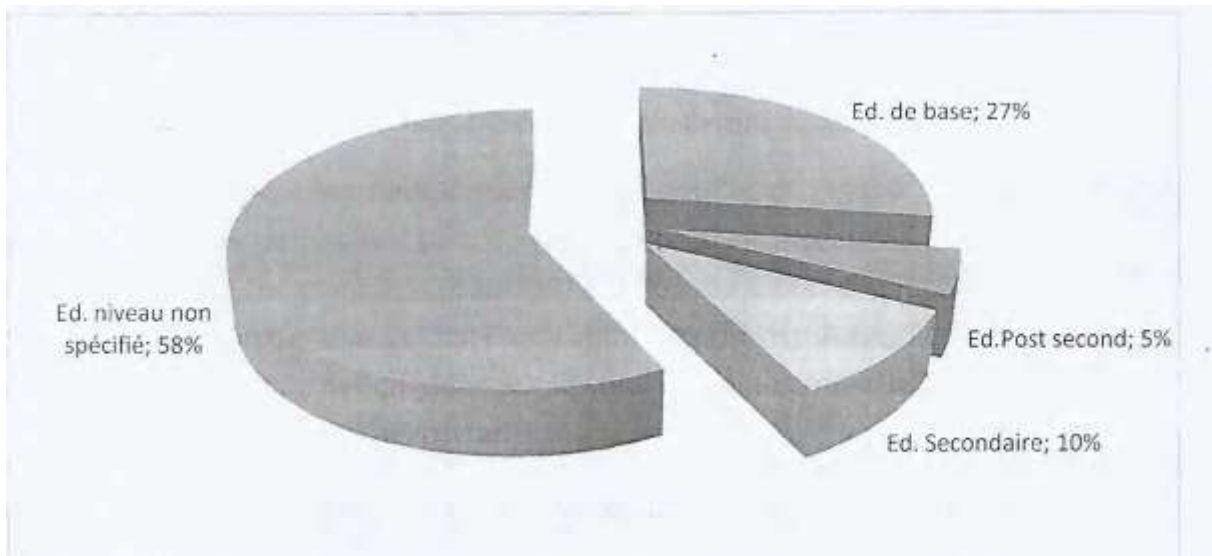
Les informations sur le décaissement par sous-secteur de l'éducation sont reprises dans le tableau ci-après.

Année	Ed. de base		Ed. post-secondaire		Ed. secondaire		Ed. Niveau non spécifié		Total éducation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
2003	7 543	51,4	303	2,1	15	0,1	6792	46,4	14653	100
2004	9304	27,4	536	1,6	480	1,4	23484	69,5	33 834	100
2005	12419	36,0	379	1,1	937	2,7	20744	60,2	34480	100
2006	18 417	55,3	326	0,9	1564	4,8	12 972	38,9	33 280	100
2007	15387	38,4	482	1,3	1566	3,9	22 578	56,3	40138	100
2008	27598	29,8	1554	1,7	14380	15,5	49 061	52,9	92602	100
2009	29875	26,3	4524	3,9	15767	13,9	63636	55,9	113 803	100
2010	19730	30,4	6554	10,1	5 215	8,0	33303	51,3	64864	100
2011	13 988	18,6	6270	8,3	3 119	4,1	51 950	68,9	75 327	100
2012	3118	4,2	8966	12,2	15161	20,6	46 378	62,9	73 623	100
Total	157413	27,3	29407	5,1	58 237	10,1	330 970	57,4	576 603	100

Source : Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements

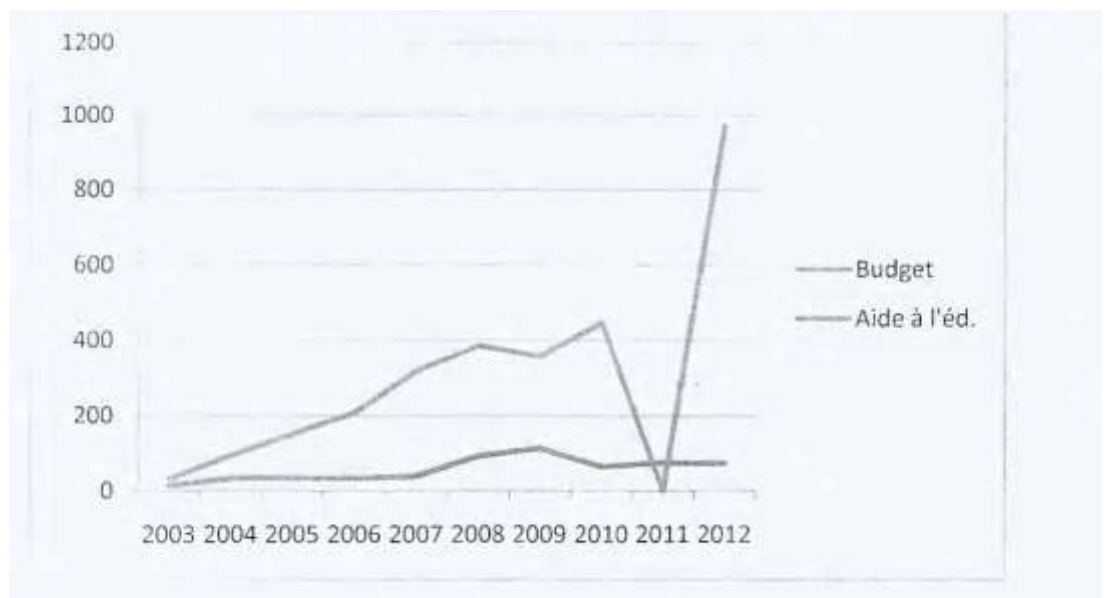
L'analyse de ces données permet d'identifier que 57,4% sur l'ensemble de l'aide acheminée dans le secteur de l'éducation sont affectés à l'éducation niveau non spécifié, 27,3% pour l'éducation de base, 10,1% pour l'éducation secondaire, 5,1% à l'éducation postsecondaire et la partie non attribuée représente 0,1%. Et l'éducation nationale a reçu 3,64% sur le total de l'aide couverte par les bailleurs de fonds durant la période sous-revue.

Graphique n°4: Répartition de l'aide l'éducation aux sous-secteurs de l'éducation



Source: Sur base de données du tableau n°9.

Graphique n°5: Evolution du budget et de l'aide à l'éducation en millions de USD



Source: Sur base de données de tableaux n°3 et n°4.

Ce graphique renseigne que durant toute la période de notre étude le budget de l'Etat consacré à l'éducation nationale est de loin supérieur à l'aide

publique au développement car ce graphique montre dans un premier temps un moindre effort dans les affectations budgétaires au secteur jusqu'en 2005. Puis une montée en flèche en 2012. Ceci, montre à suffisance que les partenaires techniques au développement n'ont pas accordé trop d'importance à ce secteur car leurs allocations sont restées quasi linéaire durant cette période.

3.3.4 Décaissement par province

Cette sous-section va nous renseigner sur le décaissement de 'aide par province durant la période sous revue comme repris dans le tableau suivant.

Tableau n°11 : Répartition des décaissements de l'aide extérieure par province

Province	Montant en USD	%
ADM. CENTRALE	5257650	0,91
BANDUNDU	11673690	2,02
BAS-CONGO	2949389	0,51
EQUATEUR	16483332	2,85
KASAI-OCCIDENTAL	347976	0,07
KASAI-ORIENTAL	1315 259	0,22
KATANGA	20976430	3,63
KINSHASA	66626292	11,55
MANIEMA	152843	0,02
NATIONAL	381236 010	66,13
NORD-KIVU	17409 201	3,01
Prov. ORIENTALE	28717335	4,9
SUD-KIVU	23257441	4,03
TOTAL	576492849	100

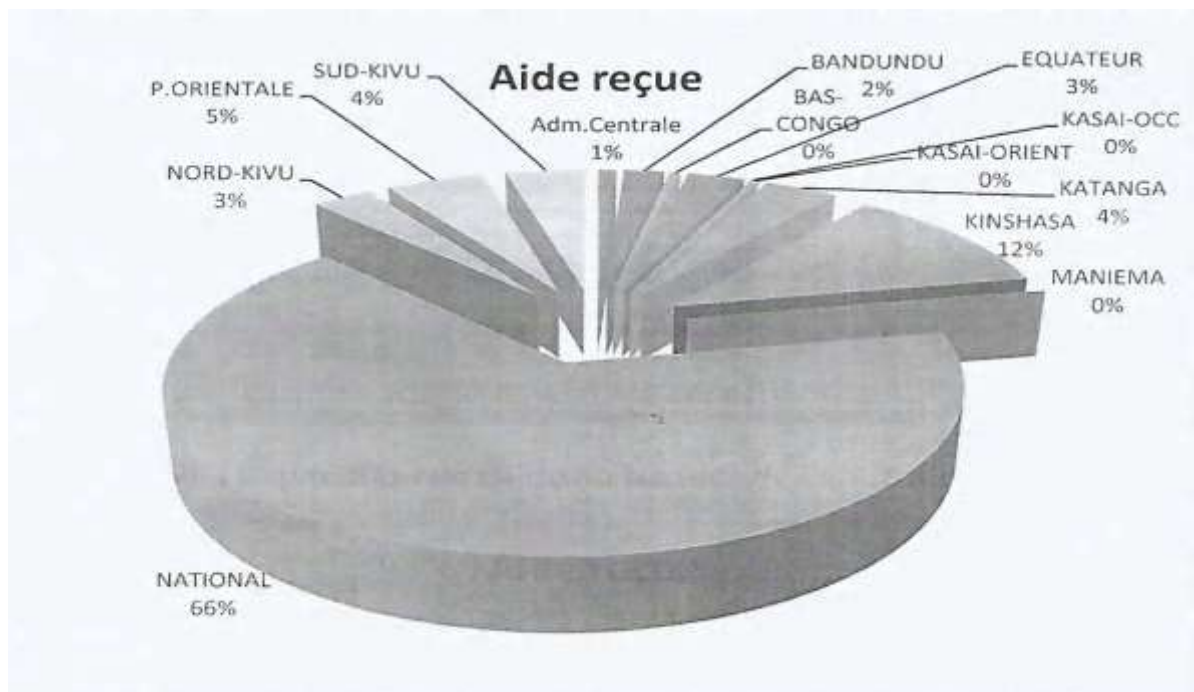
Source: Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements

Les données contenues dans ce tableau renseignent que la grande partie de l'aide extérieure allouée au secteur de l'éducation de la RDC est concentrée dans la capitale. En plus de 11,55% de l'aide identifiée comme ayant été affectée à Kinshasa, il y a une part importante de l'aide nationale et de l'administration centrale qui a servi à mené des actions dans la capitale du pays. Cette grosse part est due du fait que Kinshasa est le siège des institutions du

pays, la province la plus peuplée suite aux multiples mouvements de populations occasionnés par les conflits armés de ces dernières années⁴². A elle seule, la ville-province de Kinshasa renferme 12% de la population du pays et 2/3 des enseignants les mieux formés dans le pays.⁴³

Les autres provinces du pays ont bénéficié des ressources moins importantes dans ce secteur durant les années 2003 à 2012. A la différence de l'aide globale allouée au secteur de l'éducation du pays, nous avons constaté que 110 441,2 dollars Américain n'a pas été attribué aux provinces. Et, ceci prouve à suffisance que les flux d'aides allouées dans ce secteur sont au moins partiellement fongibles car il y a une partie qui a financé des activités autres que celles destinées à ce secteur.

Graphique n°6; Répartition de l'aide au secteur de l'éducation par province.



Source: Sur base de données du tableau n°10

⁴² KIKA MAVUNDA Michel, « Notes de cours de Gestion des Espaces Urbains », FASEG, UNIKIN, 2012-2013.

⁴³ KAMA FUNZI MUDINDAMBI Firmin. , Statistiques Sociales et économique de la soc, FR3.o12o2-57031. Kinshasa 2012, p.18.

La lecture du figure ci-haut renseigne que la ville province de Kinshasa est la mieux servie par rapport aux autres provinces du pays mis à part le niveau national dont elle en sera aussi bénéficiaire. Le niveau national a bénéficié de 66% du montant global alloué dans ce secteur durant la période sous-analyse et les autres provinces du pays n'ont reçu que des pourcentages minimes.

3.4 FONGIBILITE ET LA DEPENDANCE A L'EGARD DE L'AIDE

Selon DWICHT et al. l'aide devrait se concentrer sur les activités auxquelles elle a été destinée. Lorsque des remplacements par d'autres activités sont possibles et que j'aide finance en fait des activités auxquelles elle n'était pas destinée au départ, l'aide est dite fongible.

Des recherches donnent à penser que les fonds dispensés à titre de l'aide sont fongibles, au moins partiellement, ce qui signifie que les bénéficiaires peuvent, dans une certaine mesure, détourner ces fonds de leurs objectifs prévu pour les affecter à un autre objectif.

Cependant les preuves suggèrent que l'aide n'est pas parfaitement fongible ; pour une grande partie, elle sert à l'objectif envisagé, et les bénéficiaires ne peuvent pas transformer ou ne transforment pas tous es flux d'aide pour les affecter à d'autres objectifs.

Certains spécialistes soutiennent que l'aide perd une partie de son efficacité quand ses flux sont relativement importants pendant de longues périodes, parce que les prix, les institutions et es attentes s'adaptent à ce niveau et que es bénéficiaires en deviennent, dans une certaine mesure, dépendants. Les institutions budgétaires pourraient être affaiblies par l'aide, en particulier si celle-ci est décaissée au titre des projets sans que l'argent ne transite par e budget.⁴⁴

⁴⁴ DWICHT. Perkins, et al. Op.cit, p.632.

Alors qu'en RDC, lors de la réunion de lancement de l'enquête 2011 intégrant le suivi de la déclaration de Paris et la mise en œuvre des principes des Etats fragiles, il a été de fond soulevé que seulement 17% de cette aide arrivent à l'objectif et la plupart des financements internationaux alloués dans plusieurs secteurs du pays ont un caractère extrabudgétaire c.à.d. rattachés aux programmes, avec un faible alignement et peu d'harmonisation. Et, si le pays demeure dépendant de l'aide, il risque d'être bloqué à certain niveau car les flux d'aides ont un caractère imprévisible.

Dans son ouvrage « En finir avec la dépendance à l'aide », Yash Tandon reste très critique et voit dans l'aide publique au développement un moyen pour les occidentaux de perpétuer la colonisation. Selon l'auteur, l'aide publique au développement doit être supprimée. C'est alors, qu'il est écrit « avant tout notre but final est de rompre avec l'aide, d'en sortir, même si cela signifie permettre aux pays développés de s'en débarrasser et obliger ainsi par ce fait les pays en développement à prendre en charge leur propre développement.⁴⁵

Devant l'accroissement de la dépendance des bénéficiaires à l'égard de l'aide, la mise en œuvre d'une réduction progressive de cette dernière à mesure de 'avancement du développement devient plus difficile. Et, La décision de son arrêt n'est pas encore prise malgré le discours du président Joseph KABILA qui a dit: «plutôt que de fonder notre avenir sur la doctrine de l'aide et de l'assistance, nous devons donc apprendre à compter d'abord sur nos propres efforts ».

3.5 EFFICACITE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

La déclaration de Paris, signée par près de 100 pays bénéficiaires de l'APD et plus de 25 organismes de développement en 2005, repose sur cinq principes, à savoir: l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle.

⁴⁵ YASH Tardon., En finir avec la dépendance à l'aide, éd. cetim, Genève, 2009, p. 30.

- L'appropriation signifie que les pays bénéficiaires (partenaires) doivent maîtriser leurs propres politiques et stratégies de développement et assurer la coordination de l'action à l'appui dudit développement.
- L'alignement est le recentrage de l'ensemble du soutien des donateurs sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires.
- L'harmonisation s'entend comme la nécessité, pour les donateurs de mener leurs actions de manière harmonisée pour une plus grande efficacité collective et un fardeau individuel moindre.
- r La. gestion axée sur les résultats appelle la responsabilité des pays donateurs et partenaires à mener une gestion de ressources et du processus de décision de manière à obtenir des résultats probants.
- La responsabilité mutuelle constitue un engagement des donateurs et des pays en développement à se tenir mutuellement responsables des résultats obtenus en matière de développement.

Pour rendre compte des progrès accomplis et des mesures à prendre pour améliorer les résultats futurs, plusieurs sommets se sont tenus. Au cours de ces assises, il a été établi qu'un grand nombre des pays en développement ont amélioré la gestion des fonds publics et les donateurs ont amélioré la coordination de leurs actions. Cependant le rythme de progression demeure trop lent.

A cet effet, il a été recommandé une meilleure appropriation des politiques propres de développement par les pays bénéficiaires de l'aide. Dans ce cadre, les administrations devraient collaborer plus étroitement avec les parlements et les pouvoirs publics locaux à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques nationales de développement. Elles y associent également des organisations de la société civile, afin d'accélérer son efficacité.

Pour la RDC, beaucoup reste encore à faire pour la mise en œuvre de ces résolutions. En effet, s'agissant de l'appropriation, la RDC, est considérée comme un pays n'ayant pas une stratégie nationale de développement opérationnelle. Les mesures prises par le pays depuis 2008 sont encore trop récentes pour se traduire pour une amélioration de l'appropriation.

3.6 EFFET DE L'AIDE SUR LES REFORMES INSTITUTIONNELLES

L'étude de la Banque Mondiale en 1994 classe 26 pays d'Afrique subsaharienne selon l'évolution de la qualité de leur politique économique et selon l'évolution des flux d'aide. Cette étude montre que, pour la plupart des pays du continent Africain ayant bénéficié de flux croissants d'aide, la qualité des politiques s'est détériorée, alors que pour une majorité des pays ayant vu diminuer leurs montants d'aide, les politiques se sont améliorées.

Les analyses faites par Davarajan et al.⁴⁶ sur les liens entre l'aide et les reformes dans dix pays Africains suggèrent que l'aide a joué un rôle significatif et positif dans deux pays réformateurs (le Ghana et le Rwanda), mais que les pays donateurs n'ont pas distingué efficacement les différents des pays receveurs et les différentes phases du processus de reforme. Ces auteurs considèrent notamment que « des montants d'aide importants dirigés vers des pays ayant de mauvaises politiques économiques ont eu tendance à faire durer ces mauvaises politiques. Le financement a permis de différer les reforme ». Ces auteurs concluent, en disant, que les variations importantes des montants d'aide ne semblent pas précéder les reformes politiques ou économiques.

La faiblesse générale et constante des résultats scolaires s'est traduite par une revendication en faveur non seulement de moyens financiers accrus, mais aussi d'une reforme des systèmes scolaires. La reforme scolaire et l'augmentation des moyens ne doit pas constituer les branches d'alternative.

⁴⁶ Davarajan et al., (cités par BARuTWANAYO i-c), «aide au développement: facteur clef du développement de l'économie Burundaise, mémoire CPE, Op.cit.

Elles peuvent être, l'une ou l'autre, nécessaires à l'obtention des meilleurs résultats.⁴⁷

L'argument selon lequel l'aide n'a pas d'effet sur la politique économique est présenté dans le rapport *Assessing Aid* comme une justification de la nécessité d'une sélectivité des pays receveurs.

3.7 CONCLUSION PARTIELLE

Il convient de noter, que les Partenaires Techniques et Financiers apportent un appui important au secteur et leurs apports se chiffrent à 576,6 millions de USD, soit 3,64% du montant global décaissé durant toute la période analysée. En effet, 57% de ce montant sont affectés à l'éducation niveau non spécifié, 27% pour l'éducation de base, 10% pour l'éducation secondaire, ,i% pour l'éducation post secondaire et la partie non attribuée représente o,1%, mais la coordination de leurs efforts pose encore problème majeur.

L'aide allouée à ce secteur prend des formes différentes à travers l'aide humanitaire d'urgence, la coopération technique, l'aide projet et l'aide programme. Et, la plupart des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds sont plus concentrés à Kinshasa qui à elle seule à reçu ii% de l'aide globale acheminée dans ce secteur et les autres provinces n'ont reçu que des pourcentages minimales. Sur l'ensemble de l'aide attribuée aux provinces, nous avons constaté que HO 441,2 dollars Américain n'a pas été attribué aux provinces, ce qui prouve que les flux d'aide alloués à ce secteur sont partiellement fongibles.

Sur terrain, bon nombre d'ONG nationales et internationales, associations, congrégations, entreprises privées, etc. apportent un soutien financier et matériel aux écoles. Leur action est mal connue et leurs interventions ne sont souvent pas prises en compte dans l'enveloppe des bailleurs de fonds.

⁴⁷ DWIGHT. Perkins. et al. Op. cit, p.359.

CONCLUSION ET SUGGESTIONS

A travers cette étude, il a été question d'analyser le volume de l'aide extérieure sur le système éducatif de la RDC, un pays qui remplit toutes les conditions pour être éligible à l'aide: pays pauvre, post conflit et fragile. Ce qui fait que certains secteurs d'activité du pays bénéficient de cette aide, en l'occurrence le secteur de l'éducation. Le pays reçoit en moyenne 1,2 milliard de USD par an et fait de lui, l'un des grands bénéficiaires de l'aide en Afrique subsaharienne.

C'est ainsi que le problème soulevé était de voir si les projets et programmes bénéficiant de ce financement aboutissent- ils à des résultats attendus. L'hypothèse était que l'aide extérieure ne garantit pas la pérennité des projets et programmes qu'elle soutient bien qu'elle ait été d'un apport substantiel. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons recouru à la méthode structuro-fonctionnelle et comparative appuyé par la technique documentaire et l'outil internet.

L'analyse effectuée sur le volume de l'aide acheminée a révélé ce qui suit :

- Durant la période sous-revue le volume de l'aide s'élève à plus de 15,8 milliards de USD et celui du secteur éducatif à plus de 576,6 millions de USD soit 3,64% de l'aide globale;
- Que l'aide accordée au secteur éducatif provient essentiellement de la Banque Mondiale, l'union Européenne, les Nations-unies, la Belgique, les Etats-Unis, l'Espagne, le Japon et la Suède qui à eux seuls ont apporté 88,1% de l'aide sur 36 groupes des donateurs qui se sont inscrits durant cette période et les autres donateurs n'ont apporté que 11,9% de ce montant;
- Le volume de l'aide octroyé dans le pays est plus utilisé dans la capitale qui, à lui seul, a reçu 11% de l'aide acheminée dans le secteur éducatif mis à part le niveau national

- Les autres provinces du Pays n'ont reçu que des ressources minimales qui parfois ne dépassent pas le 5% de l'aide accordée dans ce secteur.

En terme de comparaison, l'étude nous a montré que le secteur de l'éducation reçoit de l'extérieur, des sommes non négligeables qui si elles étaient bien allouées au secteur, permettraient d'influencer positivement le financement public de ce secteur, mais par rapport au financement public, la part de cette aide est inférieure à celui de l'Etat. Malgré les critiques, les travaux de Burnside et Dollar ont engendré un nouveau principe: celui de la sélectivité des pays receveurs de l'aide publique au développement. Certes, l'aide peut ne pas être efficace, mais lorsque les politiques déployées par les pays en développement sont de qualité, l'aide influence positivement la croissance économique.

Nous osons croire que l'aide, à elle seule, ne peut être tenue comme responsable de ces échecs. D'autres facteurs cruciaux que nous avons évoqués dans ce travail interviennent, notamment les politiques nationales mises en œuvre dans le Pays, l'environnement international et la capacité des gouvernants à mobiliser les ressources locales en faveur de la croissance économique. Aussi longtemps que le Pays ne mobilisera pas suffisamment des ressources locales en faveur de la croissance économique et que celui-ci sera dépendant de l'aide, il y a nécessité d'accroître son efficacité compte tenu du niveau actuel de la pauvreté du Pays et de ses difficultés à attirer les capitaux étrangers.

Ces problèmes qui freinent l'efficacité de l'aide ont trouvé solution théorique avec la Déclaration de Paris au travers de ces cinq principes que nous avons énumérés. C'est ainsi qu'une des principales thèses développées par les Pays et institutions donateurs est que nombre de problèmes que pose l'efficacité de l'aide en RDC peuvent être attribués au manque de stratégie nationale de développement opérationnelle. Les mesures prises par les Pays sont encore trop récentes pour se traduire par une amélioration de l'appropriation à l'opposé de

l'ancien système où ce sont les Pays donateurs qui indiquaient déjà dans quels secteurs l'aide serait allouée.

Cependant, pour les meilleures performances, le secteur de l'éducation a besoin de financement du pouvoir public, mais en RDC ce financement demeure l'épineux problème de ce secteur. Si l'on tient compte des normes selon lesquelles chaque Pays doit consacrer 25 à 30% de son budget annuel à l'éducation, la RDC est loin de respecter ces normes car la part du budget consacrée à l'éducation nationale n'a à peine que 12%. Malgré ce maigre pourcentage, très souvent cette part n'est jamais déboursée à temps voulu et jamais exécutée à 100%, comme l'ont indiqué les plénipotentiaires de la coalition nationale de l'éducation pour tous (CONEPT).

Nous pensons que sous l'effet combiné de la reprise économique, de l'amélioration de la maîtrise fiscale et de conditions d'allocations budgétaires plus favorables, on peut espérer que l'éducation disposera d'un volume accru des ressources, voire que son budget augmentera progressivement jusqu'à atteindre les 18% correspondant à la moyenne africaine, soit un taux moyen de croissance de près de 2% par an en cinq ans, à défaut des 20% du budget national requis dans le cadre indicatif de l'enseignement primaire pour tous car cet objectif pour l'horizon 2015 est incertain pour la RDC.

C'est ainsi que nous suggérons ce qui suit:

1) Aux bailleurs

- ❖ Affecter plus l'aide à l'assistance sociale (santé, éducation, environnement et assainissement);
- ❖ s'aligner sur les programmes prioritaires du gouvernement et respecter la division du travail ;
- ❖ Allouer une part importante de l'aide au secteur éducatif en s'appuyant sur l'éducation de base pour atteindre les OMD.

2) Au gouvernement:

- ❖ Faire des efforts pour financer tant soit peu le secteur de l'éducation au lieu de compter sur l'aide extérieure, mais des moyens financiers accrus sans réforme scolaire ne suffiront pas pour atteindre ses objectifs. Les appels à la réforme font écho aux appels aux réformes institutionnelles dans d'autres domaines de l'action Publique;
- ❖ Mettre en place la bonne gouvernance, non seulement pour créer un climat plus propice aux entreprises privées et encourager l'investissement dans le capital matériel, mais aussi pour faire progresser l'investissement dans le capital humain ;
- ❖ Réhabiliter es écoles qui sont en état de délabrement et construire des nouvelles sur toutes l'étendue du pays;
- ❖ Revaloriser le statut de l'enseignant.

3) Aux administrations

- ❖ Collaborer plus étroitement avec les parlements et les pouvoirs publics locaux à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques nationales de développement, en associant également des organisations de la société civile;
- ❖ Faciliter la coordination sur l'ensemble des ressources extérieures acheminées dans le pays;

4) Aux parents:

- ❖ Faire des efforts pour scolariser les enfants et réduire le taux d'analphabétisme.

5) Aux confessions religieuses

- ❖ Continuer à s'impliquer à la création des nouvelles écoles, universités et instituts supérieurs sur toute l'étendue du pays.

Il est possible, mais pas facile, de mettre en œuvre ces suggestions. Leur réalisation nécessitera un engagement ferme du gouvernement et un appui sans failles des partenaires. Il n'est pas possible de ne pas entreprendre ces réformes.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. ALTERNATIVES SUD, Evasion fiscale et pauvreté, éd. syllepse, Paris, 2007
2. AKPO. E .J, et al. , Gouvernance et efficacité des politiques de financement du développement, éd. PUE, 2006
3. CHEVALIER et al. , cités par Grivel A, Aide Publique au développement quel le efficacité dans la réduction de la pauvreté, 2008
4. DAMBISA MOYQ, l'aide fatale, 2009
5. DURKHEIM. E, Education et sociologie, éd. PUE, Paris 1992
6. DWICHT. Perkins et al. , Economie du développement, éd. De Boeck, Bruxelles 2011
7. François ADAM et al., Financements Publiques, éd. PUF, Paris
8. J. HALLAK, Coût et dépense en éducation, éd. Routenay, Paris, 1969
9. Joseph STIGLIZT, La Grande désillusion, éd. Fayard. Paris 2002
10. RAWLS. J, Théorie de la Justice, traduction de l'édition 1971, éd. Du seuil, Paris, 1987
11. SEVERINO JM et RAY 0, La fin de l'aide Publique au développement, 2010.
12. YASH TANDON, En finir avec la dépendance à l'aide, éd. Cetim, Genève, 2009
13. KAMA FUNZI MUDINDAMBI Firmin, Statistiques sociales et économiques de la RDC, FR3.o12o2-57o31, Kinshasa, 2011

II. ARTICLES

1. «Convention de droit de l'enfant », article 29, 2008
2. «La Banque Mondiale et l'éducation où est-il plus simple de construire de grands barrages que des petites écoles? Econornie et société », n°3-4, Paris, 2002

3. NGOMA. BINDA, et al., «RDC, Démocratie et participation à la vie politique: évaluation dans les premiers pas de la République»
4. Banque Mondiale. « Revue des Dépenses Publiques», Aout 2008
5. «Revisité l'aide Publique au développement », in economica, n°108, Paris, 2006
6. EPSP. «Stratégie de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel 2010/11-2015/16 », mars 2010

III. RAPPORTS OFFICIELS

1. EPSP. «Annuaire statistiques »2010
2. Ministère du Plan. « Atelier National sur la Gestion de l'aide», 2011
3. Ministère du Plan. «Agenda de Kinshasa issu du Forum National de Haut niveau sur l'efficacité de l'aide», Juin 2009
4. BCC « Condensés statistiques »
5. « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement», 02 mars 2005
6. BCC., « Rapports annuels»
7. Ministère du Plan «Rapport de la plateforme de gestion de l'aide et de l'investissement » (PGAI), Mai 2012
8. Tomasevki, K, Rapport annuel sur le droit à l'éducation », 2002
9. « Rapport national des progrès des OMDs»
10. Ministère du Plan. , Rapport de programmation budgétaire 2011-2015 », Kinshasa, Octobre 2010
11. « Rapports du Comité d'Aide au Développement)) (CAD)
12. Statistiques de la Division des études du Ministère du Budget »
13. DSCRP », 2006
14. Loi-cadre n°14/004 du ii février 2014 de l'enseignement national
15. Plan d'action de l'éducation pour tous, avril 2000

IV. NOTES DES COURS

1. KABEYA TSHIKUKU. ,<Analyse des structures et systèmes économiques, UNIKIN, FASEC, 2012-2013
2. KIKA MAVUNDA Michel, ((Gestion des espaces urbains », UNIKIN, FASEG, 2012-2013
3. MUBAKE MUMEME M., (<Analyse des Finances Publiques Approfondies », UNIKIN, FASEC, 2012-2013
4. MUBAKE MUMEME M., « Fluctuations et croissance économique», UNIKIN, FASEG, 2011-2012
5. MVUDI MATINGU S., « Economie de l'éducation », UNIKIN, FASEC, 2011-2012

V. THESE ET MEMOIRES

1. BAYART Philippe., « Education et valorisation à Cuba: Théorie et application, thèse de doctorat en science économique 2008.
2. BARUTWANAYO J-G., «Aide au développement: Facteur clef du développement de l'économie Burundaise », mémoire GPE, 2009-2010
3. LUGUEMAIN A., « L'aide publique au développement est-elle efficace à l'échelle macro-économique? », mémoire d'IEP, Université de Strasbourg 2008.
4. Odon KALALA LUKUSA MUKALA., ((Contenu, perspective de financement et impact du projet de développement» (cinq chantiers) sur la croissance économique de la RDC, mémoire DEA campus de Kinshasa 2009-2010.

VI. WEBOGRAPHIE

1. www.afrimap.org
2. [http : www.wikipédia.org](http://www.wikipédia.org)
3. [http : www.APD.org](http://www.APD.org)

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

I. GRAPHIQUE

Graphique 1: Evolution du P18 rée) et APDJ en million de USD...

Graphique 2 : APD/PIB en %

Graphique 3 : APD/habitant en USD

Graphique : Evolution du Budget et de J'aide à l'éducation en millions de USD

Graphique n°5: Répartition de l'aide au sous-secteur de l'éducation Graphique n°6; Répartition d l'aide au secteur de l'éducation en RDC par province

II. TABLEAU

Tableau n°1 : Evolution de quelques indicateurs de l'éducation en RDC

Tableau n°2 : Evolution des ressources publiques en RDC

Tableau n°3; Evolution de la part du budget de l'éducation

Tableau n° : Aide extérieure globale et aide au secteur de l'éducation en RDC

Tableau n°5 Evolution des quelques indicateurs de l'APD en RDC

Tableau n°6: Evolution des décaissements par type d'assistance en RDC

Tableau n°7: Décaissements de l'aide par bailleur en RDC

Tableau n°8 : Répartition des décaissements par bailleur au secteur de l'éducation

Tableau n°9: Evolution des décaissements au secteur éducatif

Tableau n°10: Evolution de l'aide au sous-secteur de 'éducation

Tableau n°11 ; Répartition des décaissements au secteur éducatif par province

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	1
0.1. PROBLEMATIQUE	1
0.2. REVUE DE LA LITTERATURE.....	4
0.3. OBJECTIFS DE L'ETUDE	6
0.4 HYPOTHESE.....	7
0.5. CHOIX, INTERET ET DELIMITATON DU SUJET.....	7
0.6 METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE.....	7
0.7 CANEVAS DU TRAVAIL.....	8
CHAPITRE I : GENERALITES SUR LES CONCEPTS EDUCATION, CROISSANCE ECONOMIQUE ET AIDE EXTERIEURE.....	9
I.1. EDUCATION	9
1.1.1. Définition de l'éducation.....	9
1.1.2. Formes et finalités de l'éducation	9
1.1.3. Nature des biens et des dépenses de l'éducation.....	10
1.1.4. Avantages plus larges de l'éducation.....	11
1.1.5. Relation Education et Croissance.....	12
1.2. CROISSANCE ECONOMIQUE	14
1.2.1. Définitions de la croissance économique.....	15
1.2.2. Mesures de la croissance	16

1.2.3. Etapes de la croissance économique	17
1.3. AIDE INTERNATIONALE	20
1.3.1. Définition de l'aide internationale	20
1.3.2. Aperçu historique de l'aide publique au développement.....	21
1.3.3. Etapes dans l'assistance internationale	22
CHAPITRE II : PRESENTATION DU SYSTEME EDUCATIF ET DE LA SITUATION ECONOMIQUE GENERALE DE LA R.D.C	29
2.1. PRESENTATION DU SYSTEME EDUCATIF EN RDC	29
2.1.1. Enseignement pré-primaire	31
2.1.2. Enseignement primaire.....	33
2.1.3. Enseignement secondaire et professionnel.....	38
2.3. PRESENTATION DE LA SITUATION DES QUELQUES AGREGATS DE L'ECONOMIE DE LA RDC.....	45
2.3.1. Evolution des indicateurs de 2003 à 2009	45
2.3.2. Evolution des indicateurs de 2010 à 2013	47
CHAPITRE TROISIEME : ANALYSE DE L'AIDE EXTERIEURE SUR LE SYSTEME EDUCATIF DE LA RDC.....	49
3.1 INTRODUCTION.....	49
3.2 AIDE EXTERIEURE A LA RDC	49
3.2.1 Principaux donateurs de la RDC	49
3.2.2 Forme d'aide allouée à la RDC	51

3.2.3 Répartition de l'aide par secteur	52
3.2.4 Evolution récente de l'aide publique au développement en RDC	52
3.2.5 Décaissement par type d'assistance	55
3.2.6 Décaissement de l'aide globale par bailleur	58
3.3 AIDE EXTERIEURE DU SECTEUR DE L'EDUCATION	59
3.3.1 Décaissement par bailleur au secteur de l'éducation	60
3.3.2 Evolution des décaissements	61
3.3.3 Décaissement par sous-secteur de l'éducation.....	62
3.4 FONGIBILITE ET LA DEPENDANCE A L'EGARD DE L'AIDE.....	66
3.5 EFFICACITE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	67
3.6 EFFET DE L'AIDE SUR LES REFORMES INSTITUTIONNELLES	69
3.7 CONCLUSION PARTIELLE.....	70
CONCLUSION ET SUGGESTIONS	71
BIBLIOGRAPHIE	76
TABLE DES MATIERES	80